LIVRET DES RÈGLEMENTS POUR RATS! CANADA

⭐ *SPORTS RATIERS AU CANADA DEPUIS 2015* ⭐

VERSION FRANÇAISE (V2.6)

© RATS! Canada 2016-2024

ratscanadadogsports@gmail.com

Cette version a été publiée en octobre 2023.

Les changements de règles, surlignés, entrent en vigueur le 1er janvier 2024.

Toute reproduction intégrale ou partielle sans autorisation écrite est interdite sous peine de poursuite judiciaire.

TABLE DES MATIERES

1. SPORTS RATIERS - SURVOL
    1.1. Historique
    1.2. Mission
2. DÉFINITIONS
    2.1. Balles de foin
    2.2. Chasse en broussailles / Brush Hunting
    2.3. Chasse en grange / Barn Ratting
    2.4. Chasse en terriers artificiels/Go-To-Ground
    2.5. Chasse en terriers extérieurs / Earth Dog
    2.6. Chien sous contrôle
    2.7. Club hôte
    2.8. Club hôte approuvé
    2.9. Dépliant
    2.10. Épreuves standards
    2.11. Épreuves spéciales
    2.12. Événement amical (Fun match)
    2.13. Événement homologué ou sanctionné (concours)
    2.14. Manieur
    2.15. Marquage
    2.16. Nids vides
    2.17. Niveaux ou Classes
    2.18. Participant
    2.19. Pistage à l'odeur / Trailing & Locating
    2.20. Propriétaire (du chien)
    2.21. Rat
    2.22. « Rat Tea »
    2.23. Site web
    2.24. Station
    2.25. Terrier
    2.26. Tunnel Vision
3. CODE DE CONDUITE
    3.1. Comportement antisportif
    3.2. Code de conduite des spectateurs/participants en attente
4. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX
    4.1. Chiens éligibles à la compétition
    4.2. Manieur avec fonctions limitées
    4.3. Chien agressif
    4.4. Segmentation par groupe selon le Club Canin Canadien (CKC Breed Groups)
    4.5. Information sur le déroulement d'une compétition sanctionnée
    4.6. Décisions des juges
    4.7. Sexe des rats
        4.7.1. LITIÈRE USÉE/SOUILLÉE
    4.8. Température extérieure
    4.9. Élimination dans l'enceinte
    4.10. Responsabilité

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

4.11. Mise à jour des règlements
4.12. Titres et Mentions
4.12.1. TITRES INSTINCT
4.12.2. TOUT AUTRE TITRE
4.12.3. CARRIÈRES Grand Champion (GCH) ET Excellent (EX)
4.12.4. RECONNAISSANCE DE TITRES PAR LE CCC
4.13. Chiens de l'année (Top Dogs)
4.14. Rubans/Rosettes/Médailles
4.14.1. OBLIGATOIRE ET NON-OBLIGATOIRE
4.14.2. COULEUR DES RUBANS ET ROSETTES
4.14.3. GRANDEUR ET STYLE DES RUBANS ET ROSETTES
5. RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AUX ÉPREUVES SANS TUNNEL (sauf le Pistage à l'odeur)
5.1. Tubes
5.2. Boîte de départ
5.3. Clôture
5.4. Chiens éligibles
5.5. Entrée dans l'enceinte et relâche du chien
5.6. Récompenses et encouragement
5.7. Sortie de l'enceinte
6. CHASSE EN GRANGE
6.1. Spécificités du site
6.1.1. NOVICE
6.1.2. AVANCÉ
6.1.3. EXPERT
6.1.4. CHAMPION
6.1.5. EXCELLENT
6.2. Déroulement de l'épreuve
6.2.1. IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT DU RAT
6.2.2. DISQUALIFICATION
6.2.3. TABLEAU
7. CHASSE EN BROUSSAILLES
7.1. Spécificités du site ou de l'enceinte
7.1.1. NOVICE
7.1.2. AVANCÉ
7.1.3. EXPERT
7.1.4. CHAMPION
7.1.5. EXCELLENT
7.2. Déroulement de l'épreuve
7.2.1. PLACEMENT DES TUBES
7.2.2. IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT DU RAT
7.3. Paramètres de pointage
7.3.1. POINTAGE QUALIFIANT
7.3.2. POINTAGE NON-QUALIFIANT
7.3.3. DISQUALIFICATION
7.3.4. TABLEAU

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

8. RELAIS EN ÉQUIPE
8.1. Spécificités du site
8.2. Déroulement de l'épreuve
8.2.1. BOÎTES DE DÉPART
8.2.2. PLACEMENT DES TUBES À RATS
8.2.3. CHIENS ÉLIGIBLES
8.2.4. ENTRÉE DANS L'ENCEINTE
8.2.5. RÉCOMPENSES ET ENCOURAGEMENT
8.2.6. IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT DU RAT
8.3. Paramètres de pointage
8.3.1. POINTAGE QUALIFIANT
8.3.2. POINTAGE NON QUALIFIANT
8.3.3. DISQUALIFICATION
9. PISTAGE A L'ODEUR (Trailing & Locating)
9.1. Spécificités du site
9.2. Spécificités du tracé
9.2.1. NOVICE
9.2.2. AVANCÉ
9.2.3. EXPERT
9.2.4. CHAMPION
9.2.5. EXCELLENT
9.3. Règles de fonctionnement
9.3.1. TRACÉS
9.3.2. DÉPART
9.3.3. PLACEMENT DU RAT
9.3.4. ARRIVÉE
9.3.5. IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT DU RAT
9.3.6. RÉCOMPENSES ET ENCOURAGEMENT
9.3.7. SORTIE
9.4. Paramètres de pointage
9.4.1. CALCUL DE POINTAGES
9.4.2. POINTAGE QUALIFIANT
9.4.3. POINTAGE NON QUALIFIANT
9.4.4. DISQUALIFICATION
9.4.5. TABLEAU
10. RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AUX ÉPREUVES AVEC TUNNELS
10.1. Chiens éligibles
10.2. Tunnels
10.3. Tracé
10.4. Clôture (si requise)
10.5. Tournant
10.6. Cul-de-sacs
10.7. Visibilité du rat et du juge
11. CHASSE EN TERRIER ARTIFICIEL / GO TO GROUND
11.1. Spécificités Selon les niveaux de compétence

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

11.1.1. NOVICE
11.1.2. AVANCÉ
11.1.3. EXPERT
11.1.4. CHAMPION
11.1.5. EXCELLENT
11.2. Règles de fonctionnement
11.2.1. ENCEINTE DE DÉPART
11.2.2. PLACEMENT DE LA CAGE DU RAT
11.2.3. DÉBUT DE L'ÉPREUVE
11.2.4. SORTIE DU TUNNEL
11.3. Paramètres de pointage
11.3.1. POINTAGE QUALIFIANT
11.3.2. POINTAGE NON QUALIFIANT
11.3.3. DISQUALIFICATION
11.3.4. TABLEAU
12. SOINS ET SÉCURITÉ DES RATS
13. TENUE DE CONCOURS
14. RESPONSABILITÉS DES OFFICIELS
Juges
Coordonnateurs bénévoles
Coordonnateur des membres
Coordonnateurs régionaux
Autres coordonnateurs
Comité Directeur
15. COMITÉ DIRECTEUR
16. ANNEXE A – SPÉCIFICATIONS DES TUBES
Schémas de ventilation
17. ANNEXE B - EXEMPLES VISUELS
Chasse en grange Novice (Barn Ratting)
Chasse en grange Avancé(Barn Ratting)
Chasse en grange Expert (Barn Ratting)
Chasse en grange Champion (Barn Ratting)
Chasse en grange Excellent (Barn Ratting)
Chasse en broussailles Novice (Brush Hunt)
Chasse en broussailles Avancé (Brush Hunt)
Chasse en broussailles Expert (Brush Hunt)
Chasse en broussailles Champion (Brush Hunt)
Chasse en broussailles Excellent (Brush Hunt)
Relais en équipe (Team Relay)
Pistage à l'odeur (Trailing and Locating)
Terriers artificiels (Go To Ground)

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

1. SPORTS RATIERS - SURVOL

1.1. Historique

Les sports ratiers sont fondés sur les compétences de chasse et le travail d'équipe. Historiquement, les contrôleurs de vermines, accompagnés de leurs chiens, offraient leurs services aux fermiers pour les débarrasser de la vermine contribuant ainsi à conserver et à préserver leurs denrées alimentaires et à protéger leurs familles de la maladie. Les chiens devaient pouvoir trouver la vermine aussi bien dans les champs, les bâtiments que dans leurs terriers sous terre.

1.2. Mission

Développer et promouvoir un sport démontrant la complicité et le travail d'équipe entre un chien, qui doit pister et indiquer la présence de vermine dans un environnement donné et l'habilité et l'efficacité du participant à lire son chien. Le tout devant être fait dans le respect, le bien-être ET la sécurité des animaux participants.

Les rats sont gardés dans des cages métalliques ou des tubes de PVC résistants aux chiens. En aucun cas n'y aura t-il de contact direct entre les chiens et les rats.

RATS! Canada tient à offrir un environnement sécuritaire pour les chiens, rats et humains présents lors de la pratique du sport. De plus, nous ferons tout en notre pouvoir pour être un sport accessible et inclusif, que ce soit des chiens ou des humains à mobilité réduite ou avec des besoins spéciaux, des races peu communes, les chiens de races croisées.

L'instinct sera toujours priorisé lors de l'élaboration ou la modification des règlements ou de la marche à suivre pour offrir des compétitions amicales ou sanctionnées. Cependant il importe de comprendre que les sports ratiers peuvent aussi être appris à un chien, comme dans tous les sports canins tels l'agilité ou la détection d'odeur sportive.

2. DÉFINITIONS

2.1. Balles de foin

Les balles de foin utilisées doivent être de forme carrée/rectangulaire et assez petites pour être manipulées par un seul adulte. Il est commun d'utiliser également des balles de paille, étant souvent moins chères et plus légères. Pour alléger le document, seuls les mots "balles de foin"

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

seront utilisés. Il importe d'avoir une homogénéité de ses balles lors d'un concours, soit toutes en foin ou toutes en paille.

2.2. Chasse en broussailles / Brush Hunting

La chasse en broussailles se pratique à l'extérieur ou à l'intérieur. À l'extérieur, sur un terrain boisé et/ou en friche, délimité par une clôture, ayant pour objectif de trouver l'emplacement d'un ou plusieurs rats. La dimension du terrain et le nombre de rats sont déterminés par le niveau de difficulté, plus le niveau est avancé, plus la superficie à couvrir par le chien sera grande. Si pratiquée à l'intérieur, elle est aussi délimitée par une clôture et la broussaille est reproduite de façon artificielle avec des lignes directrices claires.

2.3. Chasse en grange / Barn Ratting

La chasse en grange se pratique à l'intérieur comme à l'extérieur. Le terrain ou le bâtiment utilisé est démarqué par des clôtures ou par des murs. Selon le niveau de difficulté, un nombre de plus en plus élevé de tubes, avec rats et/ou litière de rats est utilisé.

2.4. Chasse en terriers artificiels/Go-To-Ground

La chasse en terriers artificiels se pratique à l'intérieur comme à l'extérieur. Les terriers artificiels sont des tunnels en bois représentant un simulacre de terrier souterrain tel qu'utilisé par les rongeurs et autres animaux nuisibles (blaireau, renard, etc.).

Les tunnels mesurent 9'' x 9'' ou 10" x 10" intérieur; les deux grandeurs sont acceptées mais le club hôte doit indiquer clairement la grosseur de ses tunnels dans son dépliant. La longueur et le nombre de tournants varient selon le niveau de difficulté. La longueur et le degré de complexité (cul de sac, nombre de tournants, etc) du tunnel sont déterminés par le niveau de difficulté.

2.5. Chasse en terriers extérieurs / Earth Dog

La chasse en terriers extérieurs reproduit l'environnement d'un chien travailleur, sur et sous terre, pour localiser et isoler le gibier, puis indiquer à son maître qu'il se trouve en présence du gibier (marquer). Le chien devra donc localiser l'entrée du terrier, le parcourir et marquer le gibier pour un temps donné.
RATS! Canada a temporairement suspendu Earth Dog de ses jeux offerts, mais se réserve le droit de rétablir le jeu, ainsi que toutes les règles créées par RATS ! Canada concernant ce jeu, à tout moment.

2.6. Chien sous contrôle

Un chien est dit « sous contrôle » lorsque le manieur du chien maîtrise le comportement de son chien. Cette maîtrise ne se limite pas à tenir son chien en cage/enclos, en laisse, par le harnais ou dans les bras (et en laisse), mais aussi de s'assurer qu'il ne dérange pas. Les comportements dérangeants incluent, mais ne se limitent pas aux, jappements excessifs à

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

moins de 15 pieds de l'enceinte lorsque en attente ou après sa course, chiens qui ne respectent pas la « bulle » d'un autre chien, etc.

2.7. Club hôte

Le club hôte est le club, l'école ou l'individu qui organise et accueille un événement de sports ratiers de RATS! Canada. Il est du devoir du club hôte d'avoir les assurances requises, le personnel suffisant et toutes les mesures en place pour le déroulement sécuritaire des différentes épreuves offertes.

2.8. Club hôte approuvé

Décrit un club hôte qui rencontre certains critères et qualités recherchées chez RATS! Canada. Une liste est disponible sur ratscanadadogsports.com et mise à jour au besoin.

2.9. Dépliant

Document ~~papier ou~~ électronique émis par le club hôte qui contient les informations d'un concours à venir ainsi que le formulaire d'inscription. Le dépliant doit être publié sur le site Internet de Rats! Canada un minimum de deux semaines avant le concours et au moins 5 jours avant l'inscription.

2.10. Épreuves standards

Les épreuves suivantes sont considérées comme les épreuves standards: Chasse en grange, Chasse en broussailles, Terriers artificiels et Pistage à l'odeur.

2.11. Épreuves spéciales

Les épreuves suivantes sont considérées comme les épreuves spéciales: Chasse en broussailles en équipe à relais, Terriers artificiels et tout autre jeu RATS! Canada ne faisant pas partie des épreuves standards.

2.12. Événement amical (Fun match)

Événement non homologué mais qui se déroule selon les mêmes règlements qu'un concours homologué.

2.13. Événement homologué ou sanctionné (concours)

Événement autorisé et enregistré officiellement par RATS! Canada, où les résultats seront tenus en compte pour la carrière du chien en accumulant des pointages qualificatifs et des titres de performance. Un maximum de deux concours peuvent avoir lieu en une journée, les hôtes d'événements peuvent faire une demande auprès du conseil d'administration s'il en faut plus. Les hôtes d'événements doivent demander à organiser un essai au moins 4 semaines avant la date du concours.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

2.14. Manieur

Personne qui manie un chien durant une épreuve, qu'il en soit propriétaire ou non.

2.15. Marquage

Le marquage est le chien qui signale de façon active et/ou soutenue la présence d'un gibier. Dépendant de l'épreuve, les comportements suivants peuvent être acceptables comme marquage: grogner, japper, gratter, fixer, sentir, pointer, mordre, creuser. L'important est que le chien soit visiblement intéressé par le gibier et semble déterminé à ne pas le perdre de vue.

2.16. Nids vides

Les nids vides sont des tubes ou cages contenant de la litière usée ou autre matière ayant été en contact avec les rats, par exemple, un hamac ou morceau de tissu. Le chien doit pouvoir inspecter le contenant et faire la discrimination entre celui ci et un tube ou une cage contenant un rat vivant. Les nids vides sont utilisés en Pistage à l'odeur et en Chasse en terriers extérieurs (Earth Dog).

2.17. Niveaux ou Classes

Comprend les niveaux de difficulté, ou classes, dans l'ordre de croissance suivant: Novice, Avancé, Expert, Champion, Excellent.

2.18. Participant

Personne qui participe à un événement de sports ratiers RATS! Canada, qu'il soit le maître/propriétaire, ou manieur seulement.

2.19. Pistage à l'odeur / Trailing & Locating

Le pistage à l'odeur reproduit la recherche et localisation d'un gibier en suivant sa trace dans un milieu naturel. Le chien sera jugé sur son habileté à suivre une piste d'odeur dans un environnement naturel simulant une chasse au petit gibier en surface. Il devra pister, localiser et marquer le gibier.

2.20. Propriétaire (du chien)

La personne qui est officiellement propriétaire du chien, qu'il soit manieur ou non lors d'une épreuve, et qu'il soit ou ne soit pas présent lors d'une épreuve donnée.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

2.21. Rat

« Rat » est utilisé tout au long de ce document pour désigner le gibier. Les gerbilles ne peuvent être utilisées que dans les provinces (par exemple l'Alberta) ou dans d'autres régions où il existe une loi fédérale ou provinciale interdisant la présence de rats. Toute exclusion appliquée à l'utilisation d'un rat dans la section 12 du présent document, à l'exception du poids minimum, sera appliquée à l'éligibilité d'une gerbille.

2.22. « Rat Tea »

Le “Rat Tea” est utilisé en pistage et pour répandre de l’odeur dans un terrier. Il s’agit de litière de rats usée enveloppée dans un coton à fromage ou un bas de nylon, ayant trempé 8 à 24 heures dans de l’eau tiède ou chaude et ensuite filtré si nécessaire. De la glycérine non parfumée peut être ajoutée au mélange pour aider l'odeur de la piste à durer plus longtemps.

2.23. Site web

Toute référence faite au site Web est le Site Web de RATS ! Canada à www.ratscanadadogsports.com. C’est à cet endroit que les participants peuvent trouver les événements, les dépliants, les informations d’inscription et les scores passés de leur chien. Un login/connexion n’est PAS requise pour les participants. Les pages de connexion restreintes sont réservées aux juges et aux hôtes du concours.

2.24. Station

Une station est définie comme un empilage de balles de foin et/ou de paille d'une hauteur maximale de deux balles.

2.25. Terrier

La plupart du temps, le mot “terrier” est utilisé pour désigner l’habitat sous terre creusé par un gibier et non le groupe de race des Terriers.

2.26. Tunnel Vision

Le “Tunnel Vision” est une épreuve chronométrée dans laquelle le chien doit manœuvrer dans un tunnel hors-terre, comportant un côté transparent qui permet au manieur de voir le chien travailler. Le tunnel est rempli d'obstacles amusants mais sécuritaires, selon la créativité du club hôte.
RATS! Canada a temporairement suspendu Tunnel Vision de ses jeux offerts, mais se réserve le droit de rétablir le jeu, ainsi que toutes les règles créées par RATS ! Canada concernant ce jeu, à tout moment.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L’information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d’autres buts que ce soit, sans l’autorisation écrite de RATS! Canada.

3. CODE DE CONDUITE

3.1. Comportement antisportif

- Il n'est pas permis de pratiquer son chien sur le gibier avant son épreuve et/ou tout au long de la journée. Ceci amène automatiquement une disqualification sans remboursement.
- Un compétiteur dont le comportement est dangereux ou antisportif peut, à la discrétion des juges, des officiels ou d'un membre du comité responsable de l'événement, se voir demandé de quitter immédiatement le site et ses frais d'inscription ne seront pas remboursés. Un comportement antisportif peut inclure mais n'est pas limité à :
    - Frapper, donner des coups ou rudoyer un chien ;
    - Harceler, insulter ou maltraiter un officiel ou un autre concurrent ;
    - Activité illégale, propagande haineuse ;
    - Tricher, ou aider un autre concurrent, à gagner de façon déloyale.
- Un manieur visiblement négligeant pourrait faire face à une disqualification. De plus, un participant qui utilise le tube contenant le rat pour récompenser son chien pourra être disqualifié si le comportement est jugé abusif.
- Si l'incident de conduite dangereuse ou antisportive est signalé à RATS! Canada et qu'une enquête a été tenue, il est possible d'interdire à un participant ou à un chien de participer aux événements RATS! Canada pour une période de temps limitée ou pour la vie.

3.2. Code de conduite des spectateurs/participants en attente

- Chiens bruyants et dérangeants: Pour ne pas déranger les concurrents, se tenir au moins à 15 pieds de l'enceinte, se tenir à grande distance de l'enceinte si bruyant en cage également. S'il s'agit d'un concours à l'intérieur, on peut demander qu'un chien perturbateur qui ne peut pas rester calme soit mis en cage à l'extérieur.
- Espace de débattement d'un minimum de 10 pieds sans chiens ou spectateurs autour de l'enceinte.
- Tous les chiens doivent, en permanence, être sous contrôle de leur gardien.
- Ce ne sont pas tous les chiens qui sont amicaux. Chacun doit respecter la "bulle" des autres chiens. Ne laissez pas votre chien s'approcher des autres chiens. L'environnement est très excitant pour tous les chiens, même ceux qui sont habituellement plus calmes.
- En Chasse en grange, les spectateurs ne doivent avoir aucune réaction (bruit marqué, silence marqué ou prise de photos en rafales) tant que le manieur n'a pas signifié aux juges l'emplacement du rat et que le juge n'a pas confirmé ou infirmé la présence de celui-ci.
- Pendant le Barn Ratting, les spectateurs ne peuvent pas tenter de communiquer de quelque manière que ce soit avec les concurrents qui attendent dans l'aire d'attente cachée.
- Ne prenez pas de photos avec flash près de l'enceinte.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

- Vous ne devez pas vous approcher des rats en repos, et surtout pas avec un chien, ce qui pourrait mener à une disqualification ou expulsion.
- **Les officiels se réservent le droit de donner un avertissement ou d'expulser toute personne dérangeant le déroulement du concours.**

4. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

4.1. Chiens éligibles à la compétition

- ~~Chiot d'un minimum de 3 mois et de moins de 1 an, possédant un numéro d'identification (DogID#) de RATS! Canada.~~
- Un Chien (de 3 mois et plus) de toutes races ou croisement de races, connues ou inconnues possédant un numéro d'identification (DogID#) de RATS! Canada. Le format d'identification effectif en 2024 sera AA-1111.
- Chienne en chaleur (RÈGLEMENTS DÉTAILLÉS ICI BAS)
    - Une chienne en chaleur doit être munie d'une culotte protectrice.
    - Le participant doit aviser les organisateurs avant le début de la compétition afin de permettre un changement à l'ordre de passage pour placer la chienne en chaleur à la fin de son niveau afin de ne pas causer de distraction supplémentaire aux autres chiens.
    - Tout participant n'ayant pas avisé les organisateurs d'une chienne en chaleur peut se voir expulsé du concours sans remboursement.
    - Une chienne en chaleur ne peut pas participer aux épreuves en terriers ou tunnels.
    - VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU CLUB HÔTE POUR CONNAÎTRE LEURS "RÈGLES DE LA MAISON". IL EST PARFOIS IMPOSSIBLE POUR EUX D'ACCEPTER OU ACCOMMODER DES CHIENNES EN CHALEUR.
- Chien handicapé ou à fonctions limitées non souffrant (à la discrétion du juge).

4.2. Manieur avec fonctions limitées

Il est du devoir du club hôte d'accommoder au maximum, mais dans la mesure de ce qui est raisonnable, la participation de manieurs à fonctions limitées. Il est de la responsabilité de ce dernier de communiquer avec le club hôte dans un délai raisonnable afin de discuter des mesures possibles pour l'accommoder.

4.3. Chien agressif

Il est entendu que les participants ont l'entière responsabilité du comportement de leur(s) chien(s). Un participant dont le chien constitue une nuisance ou dont le comportement est

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

dangereux envers un humain ou un autre chien devra prendre toutes actions nécessaires (foulard/harnais jaune/dossard, muselière, etc.) pour informer visuellement et pour contrôler le comportement de son chien. Toute négligence de la part du manieur entraînera un ~~premier~~ avertissement, l'expulsion potentielle du concours et du site du concours sans possibilité de remboursement ou, en cas d'incident, une éventuelle interdiction du chien et/ou de son manieur ou d'autres restrictions imposées.

Pour participer à la Chasse en grange/Barn Ratting, un chien doit être capable de se trouver dans l'aire d'attente avec un maximum de quatre autres chiens/manieurs. Certains organisateurs de concours peuvent offrir une aire d'attente plus grande ou divisée, mais ils ne sont pas tenus de le faire.

~~Un deuxième avertissement élimine l'équipe du concours, sans possibilité de remboursement. L'équipe pourrait, à la discrétion des membres du comité organisateur de l'événement, se voir demandé de quitter le site.~~

Les avertissements et les expulsions du concours pourront être donnés par les juges ou un membre du comité organisateur de l'événement. Les interdictions temporaires et permanentes font suite à un rapport d'incident et sont votées par le conseil d'administration.

4.4. Segmentation par groupe selon le Club Canin Canadien (CKC Breed Groups)

- Groupe 1 : Chiens de sport
- Groupe 2 : Lévriers et chiens courants
- Groupe 3 : Chiens de travail
- Groupe 4 : Terriers
- Groupe 5 : Chiens nains
- Groupe 6 : Chiens de compagnie
- Groupe 7 : Chiens de berger
- Chiens de race mixte : le participant décide du groupe le plus représentatif de son chien; c'est-à-dire la race la plus dominante de l'individu. Le juge peut assigner le chien à un groupe plus approprié s'il y a disparité flagrante entre les attributs du chien et le groupe choisi. Le juge peut aussi assister au choix du groupe le plus représentatif d'un chien de race mixte si le participant est incertain.

4.5. Information sur le déroulement d'une compétition sanctionnée

- Toute pratique, introduction, ou cours de sports ratiers ne peut avoir lieu la même journée, sauf après la tenue du concours sanctionné. S'il y a pratique, introduction ou cours 48 heures ou moins avant une compétition, minimalement la veille, il est interdit d'utiliser les configurations de pistes, tunnels ou d'aires de jeux qui seront utilisées le lendemain.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

- Un chien ne peut pas faire de parcours exhibition (FEO) avant un parcours sanctionné (de n'importe quel jeu) selon la chronologie des épreuves durant la journée.
- Aucun chien ne peut effectuer le même parcours une seconde fois avec un Jeune Manieur pendant un concours. Le chien peut courir en FEO *s'il a terminé ses parcours sanctionnés pour la journée*, ou son parcours avec le Jeune Manieur comptera comme son parcours sanctionné.
- Le participant a la responsabilité de s'enregistrer au secrétariat AVANT le début de l'épreuve dans laquelle il est inscrit. Il n'est pas garanti que le secrétariat soit ouvert une fois le temps alloué pour l'enregistrement terminé. Si non enregistré dans le temps accordé, il est possible que la participation à l'épreuve soit refusée et aucun remboursement ne sera offert.
- Les chiens doivent courir dans leur classe éligible. Il incombe au propriétaire de s'assurer qu'il a inscrit son chien dans la bonne classe lorsqu'il s'inscrit à un événement. Si un chien court dans une classe pour laquelle il n'est pas éligible, tout score qualificatif obtenu sera disqualifié. Les propriétaires peuvent vérifier les scores publiés de leur chien pour chaque jeu sur le site Web de RATS! Canada. Il est également de la responsabilité du propriétaire de s'assurer de comptabiliser les pointages qualificatifs de son chien à ce jour, car la publication des résultats de concours sur le site Web peut prendre plusieurs semaines. **Il incombe aux concurrents de vérifier leurs scores publiés et de s'assurer de leur exactitude. Les propriétaires ont jusqu'à un an à compter de la date de l'épreuve pour remettre en question ou contester un score manquant ou incorrectement entré.** Toute question concernant des renseignements manquants ou incorrects doit être adressée à ratscanadadogsports@gmail.com.
- Le participant est tenu d'assister au briefing général tenu avant chaque épreuve.
- Le participant a la responsabilité d'être présent à son tour de passage sous peine de perdre son tour sans possibilité de reprise, ni de remboursement.
- L'utilisation d'équipements non correctifs est autorisée dans le ring. Par exemple, colliers plats, colliers à glissement limité, harnais non correctif, bandes abdominales, couches, muselières, etc.
- Dans toutes les disciplines, les colliers étrangleurs, les colliers à dents, les colliers électroniques, les licols, les friandises et les jouets ne sont pas autorisés dans l'enceinte. L'utilisation de ces items autour de l'enceinte sera à la discrétion du club hôte et/ou de la réglementation provinciale où se déroule l'événement.
- Les chiens doivent courir sans laisse dans le ring, mais doivent être tenus en laisse ou en cage sur le terrain du concours. Les laisses doivent avoir une longueur maximale de 4 pieds, à l'exception du Pistage à l'odeur ou une laisse plus longue est permise lors de l'épreuve. Les laisses à chaîne ou les laisses rétractables ne sont pas autorisées sur le terrain du concours. Les laisses, quel que soit leur type, ne doivent pas être utilisées comme un jouet pour récompenser le chien dans le ring.

4.6. Décisions des juges

Les décisions des juges sont finales et sans recours. Il ne sera pas possible de présenter une preuve vidéo ou photo pour demander un appel. Si vous jugez qu'une reprise serait justifiée, adressez-vous promptement à un juge, assistant-juge ou organisateur. Aucun

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

remboursement ne sera fait si une course a été courue et jugée, peu importe la décision du juge.

4.7. Sexe des rats

Afin de garder une certaine équité, des rats de même sexe doit être utilisés durant un niveau dans une épreuve. Exemple , si un rat mâle est utilisé en Chasse en broussailles niveau Novice et qu'il doit être remplacé avant la fin de l'épreuve il faudra terminer le niveau avec un autre rat mâle. Si en Chasse en grange niveau Excellent 2 rats mâles et 3 rats femelles sont utilisés, il faudra s'assurer qu'en tout temps les rats utilisés durant ce niveau soient composés de 2 mâles et 3 femelles, etc.

4.7.1. LITIÈRE USÉE/SOUILLÉE

Les tubes contenant de la litière doivent contenir environ 1 tasse de litière usée par des rats de même sexe que ceux utilisés durant un niveau donné. Si des rats des deux sexes sont utilisés lors d'un concours, un mélange de litière souillée peut être utilisé. La litière souillée peut être en vrac dans le tube ou contenue dans une pochette en tissu poreux (ex. bas résille, coton à fromage). Les tubes contenant des rats doivent contenir de la litière propre du même type.

4.8. Température extérieure

Le club hôte doit déterminer à l'avance et aviser les participants de ce qu'il prévoit faire en cas de température extérieure pouvant mettre en danger les humains, les chiens ou les rats. La sécurité de tous doit primer sur la tenue de tout concours ou toute épreuve.

4.9. Élimination dans l'enceinte

Les règlements de RATS! Canada prévoient une disqualification si un chien élimine dans le ring.

- Un mâle avec une bande abdominale ou une femelle avec une culotte qui fait ses besoins dans le ring ne sera pas disqualifié s'il n'y a pas de fuite d'urine ou d'excréments de la bande abdominale ou la culotte.
- Cependant le club hôte peut exiger des mesures préventives supplémentaires par nécessité (frais de balle de foin, hygiène des locaux, etc), et par respect pour les bénévoles manieurs de balles de foin, et pour les autres concurrents. Il faut se référer aux règlements du club hôte pour le port de culotte ou bande restrictive ou autres dispositions (pénalités monétaires, etc.)
- Le club hôte devra spécifier dans son dépliant s'il prévoit associer un coût de pénalité (par balle de foin souillée) au manieur du chien qui élimine dans l'enceinte pour pouvoir remplacer les balles.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

- Bien qu'il soit possible d'attendre la fin de sa course, il est attendu du manieur de nettoyer après son chien le cas échéant.
- À la discrétion du juge, si le manieur parle ou touche à son chien dans l'unique but d'arrêter son chien qui se soulage dans l'enceinte, même s'il n'était pas permis de parler ou toucher le chien, il ne sera pas disqualifié. Tout abus de ce règlement mènera cependant à une disqualification.

4.10. Responsabilité

RATS! Canada ainsi que tous ses officiels, bénévoles et employés ne peuvent être tenus responsables pour toute perte, blessure, dommage ou décès qui pourraient survenir lors d'une compétition de sports ratiers, sanctionnée ou non.

4.11. Mise à jour des règlements

Une fois par année RATS! Canada peut émettre des modifications au livre des règlements s'il a été déterminé que certains changements peuvent être bénéfiques au sport. Toutefois, des modifications "d'urgence" peuvent être émises au besoin si certains points concernant la sécurité doivent être changés ou améliorés.

Il est de la responsabilité de chaque participant de s'assurer que le document est la version la plus récente s'il se réfère à une copie imprimée des règles.

Tous les deux ans, RATS! Canada procédera à un exercice de révision et acceptera les demandes de modification des règles suggérées par le public. Toutes les décisions concernant les modifications des règles sont prises par le conseil d'administration. L'examen public le plus récent a eu lieu en février 2022. Veuillez noter qu'en prévision d'un afflux important de nouveaux membres, la période d'examen publique pour 2024 sera reportée à 2025.

4.12. Titres et Mentions

4.12.1. TITRES INSTINCT

Le titre Instinct est accordé à tout chien novice, dans les épreuves standards ou chasse en Terrier artificiel , qui se qualifie dans une des deux (2) premières épreuves à vie. Sinon le chien ne pourra jamais recevoir ce titre.

Pour un chiot (3 mois à 1 an), le titre Instinct est accordé lorsqu'il se qualifie dans une des deux (2) premières épreuves à vie et ce, pour chaque discipline. S'il n'obtient pas son titre Instinct, le chiot bénéficiera d'une remise à zéro de ses essais à son premier anniversaire, pour espérer gagner ce titre en tant qu'adulte, tant que le chien est encore au niveau Novice.

Un chiot peut obtenir son titre Instinct en bas âge mais ses épreuves qualifiées en tant que

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

chiot, comptent comme premières épreuves Novice. Un chien qui obtient son titre Instinct comme chiot n'a pas à reprendre son titre en tant qu'adulte.

4.12.2. TOUT AUTRE TITRE

Utilisation des préfixes et suffixes
Les titres de Novice jusqu'à Platine, Grand Champion et Excellent sont toujours 'écrasés' par le titre d'un niveau supérieur obtenu. Les titres Instinct sont mentionnés à part, car il est possible qu'un chien obtienne un titre aux niveaux supérieurs sans jamais avoir réussi Instinct. Tous les titres sont énumérés
après le nom du chien sauf les Champions et niveaux supérieurs (GrCH et EX), qui se retrouvent avant le nom.

Exemples :

GChBA ChBRH Sea Dog Salty Brine NBAR MGTG TRSi IBAR IBRH IGTG
ExBH ChBAR Squat le Petiloo MGTG TRGo IBAR IBRH IGTG

Chaque titre pour un jeu est basé sur une abréviation de son nom.

- Chasse en grange/Barn Ratting: BAR ou BA
- Chasse en broussailles/Brush Hunt: BRH ou BH
- Terriers artificiels/Go to Ground: GTG ou GT
- Pistage à l'odeur/Trailing and Locating: TL
- Relai en équipe : TR

TITRE INSTINCT	1er Q de niveau Novice réussi dans un des deux premiers essais à vie IBAR – IBRH – IGTG – ITL
TITRE NOVICE	Nécessite 3 Q de niveau Novice NBAR – NBRH – NGTG – NTL
TITRE AVANCÉ	Nécessite 4 Q de niveau Avancé ABAR – ABRH – AGTG – ATL
TITRE EXPERT	Nécessite 5 Q de niveau Expert MBAR – MBRH – MGTG – MTL
TITRE CHAMPION	Nécessite 7 Q de niveau Champion ChBAR – ChBRH – ChGTG – ChTL
TITRE GRAND CHAMPION	Nécessite 15 Q de niveau Champion au total (soit 8 de plus que le titre précédent) GChBA – GChBH – GChGT – GChTL

RELAIS EN ÉQUIPE
Il n'y a qu'un seul niveau de difficulté en Relais, mais le chien peut compléter la carrière suivante:

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

TRRD = TITRE CHIEN DE SPORT RATIER À RELAIS: 2 Q en relais
TRBr = TITRE DE RELAIS BRONZE: 5 Q au total en relais (soit 3 de plus)
TRSi = TITRE DE RELAIS ARGENT: 10 Q au total en relais (soit 5 de plus)
TRGo = TITRE DE RELAIS OR: 20 Q au total en relais (soit 10 de plus)
TRP = TITRE DE RELAIS PLATINE : 30 Q au total en relais (soit 10 de plus) Les manieurs peuvent continuer à concourir dans le relais par équipe pour obtenir des titres supplémentaires pour chaque 10 Q supplémentaires : TRPX, TRPX2, TRPX3

4.12.3. CARRIÈRES Grand Champion (GCH) ET Excellent (EX)

Grand Champion
Une fois le titre Grand Champion obtenu, un manieur peut décider de rester au niveau Champion et cumuler les titres de GCh??X, GCh??X2, etc. Chaque titre est obtenu en cumulant 10 Q supplémentaires.

Excellent
Le manieur peut aussi décider de passer au niveau Excellent. Donc, après le titre Grand Champion, le chien peut concourir en niveau Excellent pour l'obtention des titres suivants :

TITRE EXCELLENT	2 Q de niveau Excellent ExBA – ExBH – ExGT – ExTL
TITRE EXCELLENT BRONZE	6 Q de niveau Excellent total (soit 4 de plus) ExBABr –ExBHBr – ExGTBr – ExTLBr
TITRE EXCELLENT ARGENT	12 Q de niveau Excellent total (soit 6 de plus) ExBASi – ExBHSi – ExGTSi – ExTLSi
TITRE EXCELLENT OR	20 Q de niveau Excellent total (soit 8 de plus) ExBAGo – ExBHGo – ExGTGo – ExTLGo
TITRE EXCELLENT PLATINE	30 Q de niveau Excellent total (soit 10 de plus) ExBAP – ExBHP – ExGTP – ExTLP ExBAPX – ExBHPX – ExGTPX – ExTLPX ExBAPX2 – ExBHPX2 – ExGTPX2 – ExTLPX2 ect.

✅ ***IL EST PERMIS DE CONTINUER LES DEUX CARRIÈRES DU CHIEN SIMULTANÉMENT ET CONCOURIR EN NIVEAU CHAMPION ET EN NIVEAU EXCELLENT DURANT LES MÊMES CONCOURS.***

4.12.4. RECONNAISSANCE DE TITRES PAR LE CCC

RATS! Canada a conclu un accord avec le Club Canin Canadien (CCC) en vertu duquel tous les titres RATS! Canada obtenus à compter du 1er janvier 2024 seront reconnus par le CCC. Cela s'applique à tous les titres RATS! Canada, à l'exception des jeux de Terriers artificiels, qui sont

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

exclus de ce programme en raison de leur similitude avec les titres existants Earth Dog du CCC.

Cela s'appliquera à tous les titres (à l'exception des Terriers artificiels), à tous les niveaux, à partir de cette date. Par exemple, si votre chien a obtenu son titre novice en 2022, mais son titre avancé en 2024, vous pouvez demander la reconnaissance de son titre avancé.

La demande de reconnaissance du titre signifie que le titre sera ajouté au nom enregistré de votre chien. Le titre pourra également être utilisé dans le cadre du programme de polyvalence du CCC à une date ultérieure. Le formulaire de demande de reconnaissance de titre du CCC sera disponible sur le site Web du CCC en janvier 2024. Une copie du certificat RATS! Canada titre sera exigée.

Les titres obtenus avant janvier 2024 ne sont pas éligibles. Tous les nouveaux titres, quel que soit leur niveau, obtenus après janvier 2024 sont éligibles.

4.13. Chiens de l'année (Top Dogs)

A partir de 2021, des cumuls de points annuels seront comptabilisés afin de déterminer les meilleurs chiens de chaque race et groupes de races.**

Les classements exigent qu'un chien ait un minimum de 3 Q par jeu(et par niveau pour l'attribution de points à chaque niveau) pendant l'année.

Classements généraux pour le Top, les Groupes et les Races : TOUS les Qs obtenus dans l'année seront comptabilisés pour chaque chien afin de déterminer la vitesse moyenne.

Classement pour les niveaux : Une moyenne de leurs 3 meilleurs scores sera prise pour établir les temps les plus rapides par niveau. En cas d'égalité pour le classement par niveau, TOUS les Q seront comptés pour chaque chien afin de déterminer la vitesse moyenne.

Les points sont cumulés dans les résultats globaux de toutes ces épreuves :

- Novice Barn, Novice Brush, Novice GTG, Novice T&L
- Avancé Barn, Avancé Brush, Avancé GTG, Avancé T&L
- Expert Barn, Expert Brush, Expert GTG, Expert T&L
- Champion Barn, Champion Brush, Champion GTG, Champion T&L
- Excellent Barn, Excellent Brush, Excellent GTG, Excellent T&L

Les résultats suivants seront annoncés annuellement :

- Meilleurs de la race pour toutes les races en Chasse en grange
- Meilleurs de la race pour toutes les races en Chasse en broussailles
- Meilleurs de la race pour toutes les races en Terriers artificiels
- Meilleurs de la race pour toutes les races en Pistage à l'odeur
- Meilleurs de chaque groupe de races en Chasse en grange
- Meilleurs de chaque groupe de races en Chasse en broussailles
- Meilleurs de chaque groupe de races en Terriers artificiels

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

- Meilleurs de chaque groupe de races en Pistage à l'odeur

Chasseurs de l'année : total des temps des épreuves ouvertes à tous les chiens soit Chasse en grange, Chasse en broussailles et Pistage à l'odeur.

***Les chiens de race mixte auront leurs podiums selon le groupe de races dans lequel ils sont jugés.*

4.14. Rubans/Rosettes/Médailles

4.14.1. OBLIGATOIRE ET NON-OBLIGATOIRE

- Il y aura remise de rubans ou rosettes pour les pointages qualificatifs.
- Les trois premières positions (obligatoire) ou plus (optionnel) de chaque groupe de races doivent recevoir un ruban, médaille ou une rosette de placement, dans les épreuves standards.
- Les trois premières équipes (obligatoire) ou plus (optionnel) en épreuve de Relais doivent recevoir un ruban, rosette ou médaille.
- Une rosette doit être remise lors de l'obtention d'un titre (Instinct, Épreuves standard ou Épreuves Spéciales)
- A la discrétion du club organisateur (optionnel), des rosettes, médailles ou rubans de classement général (tous groupes confondus) pourront aussi être remis pour déterminer les meilleurs chiens (incluant minimalement les 2 premières positions soit: Best et Réserve). Toute autre mention spéciale peut être soulignée à la discrétion du club hôte.

4.14.2. COULEUR DES RUBANS ET ROSETTES

Les rubans et rosettes en sports ratiers devraient idéalement tous avoir une touche de brun.

Les couleurs associées aux différentes disciplines sont les suivantes :

- Chasse en grange : Jaune
- Chasse en broussailles : Vert Forêt
- Terriers artificiels : Bleu Marin
- Pistage à l'odeur : Bourgogne
- Chasse en terriers extérieurs : Vert Pomme
- Relais en équipe : Noir
- Tunnel Vision : Bleu Moyen (Misty Blue)

Les couleurs associées aux différentes positions sont les suivantes :

- 1er : rouge
- 2e : vert
- 3e : bleu
- 4e : mauve
- 5e : orange
- 6e : vert aqua ('teal')

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Les couleurs du titre d'Instinct sont les suivantes :

- Brun – Noir – Arc-en-Ciel

4.14.3. GRANDEUR ET STYLE DES RUBANS ET ROSETTES

Nous comprenons que les frais afférents aux rubans et rosettes augmentent la facture finale pour un club hôte mais voici certaines lignes directrices et conseils.

Dimensions des rosettes :

- Instinct, Novice, Avancé, Expert seront les rosettes de titre les plus petites. Les rosettes d'Instinct doivent comporter les couleurs mentionnées ci-haut, les autres titres sont à la discrétion du club hôte, cependant il est suggéré d'utiliser les couleurs associées aux disciplines.
- Le titre Champion devrait être une rosette plus grande que les autres ci-haut. Il est suggéré d'utiliser le brun et le blanc, ainsi que la couleur associée à la discipline.
- Le titre Grand Champion devrait être une rosette plus grande que les autres ci-haut. Il est suggéré d'utiliser le brun et le blanc, ainsi que la couleur associée à la discipline.
- Le titre Excellent devrait être une rosette plus grande que les autres ci-haut. Il est suggéré d'utiliser le brun et le noir, ainsi que la couleur associée à la discipline.
- Le titre Réalisation à Vie devrait être une rosette plus grande que les autres ci-haut. Elle devrait être à la hauteur de l'accomplissement de ce titre que peu pourront obtenir!

Rosettes pour Relais en équipe :

- Prévoir une rosette par chien; donc deux par placement.
- Attention! Les titres sont propres à chaque chien et non pas nécessairement applicables aux deux chiens de l'équipe.
- Placements : Idéalement comportera du brun et du noir et les trois premières positions comportent Or (1er) Argent (2e) et Bronze (3e)
- Titres : Les titres TRBr, TRSi et TRGo devraient respectivement avoir Bronze, Argent et Or dans leurs couleurs.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

5. RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AUX ÉPREUVES SANS TUNNEL

(sauf le Pistage à l'odeur)

5.1. Tubes

Des mesures sécuritaires doivent être prises pour que les tubes ne puissent pas sortir par l'arrière des balles de foin lorsque les balles ne sont pas appuyées sur un mur ou une clôture. Les tubes peuvent être attachés à la discrétion du club hôte.

Les tubes à rat doivent contenir une litière propre du même type que les tubes à litière souillée.

Les tubes retirés du ring pendant un parcours (expert, champion, excellent) ne peuvent être retirés que par le juge ou un bénévole désigné. Les tubes retirés doivent être placés hors de la vue de l'enceinte (dans un bac ou derrière une barrière) à au moins 8 pieds du ring.

Les tubes doivent être nettoyés et désinfectés après chaque événement.

5.2. Boîte de départ

La largeur de la boîte de départ doit faire 4 pi de large par 4 pi de profond et être adossée à une des limites de l'enceinte (clôture ou mur).

La boîte de départ ne doit pas être adjacente à la porte lorsque plusieurs tubes à rats sont utilisés et qu'un bénévole doit entrer et sortir du ring avec un tube.

5.3. Clôture

- Hauteur minimum de 3 pieds et maximum de 5 pieds.
- De matériaux visibles pour le chien
- Doit être attaché à des poteaux/murs/poids et/ou ancré au sol si nécessaire pour garantir qu'aucun chien ne puisse déplacer la clôture en sautant dessus, ou pouvoir pousser par le bas.
- La barrière doit avoir une forme de loquet/de fixation pour la maintenir fermée lorsqu'un chien travaille dans l'enceinte.
- La zone autour de l'enceinte et de la clôture doit être dégagée afin que le juge et les bénévoles puissent y circuler en toute sécurité.
- Le participant peut demander la présence d'un caméraman personnel ou le retrait d'un photographe bénévole à côté du ring, mais l'approbation ou le refus de cette demande est entièrement à la discrétion du juge et de l'hôte, et peut être révoqué pendant la course.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

5.4. Chiens éligibles

- Tel que stipulé aux règlements généraux
- En concours sanctionné, un chien doit concourir dans son niveau actuel.

5.5. Entrée dans l'enceinte et relâche du chien

- Le chien doit être sous contrôle (en laisse).
- Pour des raisons de sécurité, le participant doit attendre, à une distance adéquate (un minimum de 10 pieds), que l'équipe précédente soit sortie de l'enceinte et que le juge et/ou le préposé à la porte d'entrée donne son aval avant d'y pénétrer à son tour.
- Le manieur peut poser la laisse sur le sol dans la boîte de départ, la placer dans le bac prévu à cet effet ou la mettre dans sa poche s'il peut le faire sans qu'aucune partie de la laisse ne soit visible.
- Le manieur a le droit de parler à son chien dans la boîte de départ puis doit ensuite garder le silence après avoir relâché le chien en donnant une seule commande verbale.
- Il n'est pas permis de pointer, et aucune commande directionnelle ne sera acceptée, même verbale, sous peine de disqualification.
- Le chien doit avoir les quatres pattes sur le sol dans la boîte de départ. Un chien ne doit pas être échappé, lancé ou poussé hors de la boîte de départ sous peine de disqualification.

5.6. Récompenses et encouragement

- Une fois que le juge confirme que le rat est trouvé, les encouragements verbaux et physiques seront permis mais aucune gâterie, ni jouet ne seront tolérés dans l'enceinte par respect pour les chiens suivants.
- En aucun cas le chien et les tubes ne pourront être touchés par le participant durant le temps qualifiant sous peine de disqualification.
- Les friandises et les jouets ne peuvent pas être apportés dans le ring, qu'ils soient utilisés ou non, pendant un parcours sanctionné. Les laisses, de quelque type que ce soit, ne doivent pas être utilisées pour récompenser le chien dans le ring. Exceptionnellement, un jouet peut être utilisé pendant un parcours FEO, avec la permission du juge.

5.7. Sortie de l'enceinte

- Le chien doit être sous contrôle et en laisse pour sortir de l'enceinte.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

6. CHASSE EN GRANGE

🔔 *Tous les règlements généraux (Section 4) sont applicables pour cette épreuve.*
🔔 *Tous les règlements spécifiques aux épreuves sans tunnel (Section 5) sont applicables pour cette épreuve.*

La chasse en grange se pratique à l'intérieur comme à l'extérieur. Le terrain ou le bâtiment utilisé est démarqué par des clôtures ou par des murs. Selon le niveau de difficulté, un nombre de plus en plus élevé de tubes, avec rats et/ou litière de rats est utilisé. Dans aucun des niveaux le manieur saura l'emplacement des tubes contenant le ou les rat(s).

L'aire d'attente

Une aire d'attente cachée est prévue pour les équipes qui attendent de courir. L'aire d'attente doit constituer une barrière visuelle complète par rapport au ring, être située à une distance minimale de 10 pieds et maximale de 40 pieds de l'enceinte et avoir une superficie d'au moins 100 pieds carrés. L'aire d'attente **ne peut pas contenir plus de 5 équipes maître-chien en même temps**. Une fois que la zone a été vidée de ses équipes, elle sera remplie avec le prochain groupe d'équipes, et le juge repositionnera les tubes à rats pour ce groupe seulement une fois qu'ils sont tous dans l'aire d'attente.

L'aire d'attente doit être placée de manière à ce que les spectateurs et leurs chiens ne puissent pas communiquer avec les concurrents qui attendent dans l'espace. Cela peut être fait en ajoutant des barrières visuelles ou une clôture/barrière autour de l'aire d'attente.

Seuls le chien concurrent et son manieur sont autorisés à entrer dans l'aire d'attente. Les jeunes manieurs ou les manieurs qui ont besoin d'une assistance physique peuvent demander la permission d'être accompagnés d'une personne supplémentaire dans l'aire d'attente. La personne qui les assiste ne peut pas entrer dans le ring.

Les concurrents peuvent apporter des friandises dans l'aire d'attente, mais ne peuvent PAS en apporter dans le ring. Après leur tour dans le ring, un manieur ne peut pas retourner dans l'aire d'attente ni communiquer avec quiconque dans l'aire d'attente.

Tout concurrent qui refuse d'entrer dans l'aire d'attente lorsqu'il est appelé ne sera pas autorisé à entrer une fois celle-ci fermée ou à rejoindre un autre groupe d'attente par la suite. Il aura perdu sa chance de courir. Ceci ne s'applique pas aux personnes qui font du pipi à leur chien, etc., qui peuvent être déplacées vers un autre groupe à la discrétion de l'hôte du concours.

6.1. Spécificités du site

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

6.1.1. NOVICE

Paramètres de construction de l'enceinte intérieure et extérieure

- 200 pieds carrés
- Minimum de profondeur 10 pieds

Équipement et matériaux

- 8 balles de foin empilées à une hauteur maximale de deux balles
- 1 station en ligne droite

Placement des tubes

- 3 tubes sont utilisés :
    - 1 vide et entièrement désinfecté, 1 avec litière et 1 avec le rat
- Visibles et le devant des tubes doit être égal avec les balles de foin
- L'emplacement des tubes doit être au niveau du sol

6.1.2. AVANCÉ

Paramètres de construction de l'enceinte intérieure et extérieure

- 300 pieds carrés
- Minimum de profondeur 10 pieds

Équipement et matériaux

- 12 balles de foin empilées à une hauteur maximale de deux balles
- 1 station en ligne droite

Placement du tube à rat

- 4 tubes sont utilisés :
    - 1 vide, 2 avec litière et 1 avec le rat
- Visibles et le devant des tubes est aligné sans dépasser les balles de foin
- L'emplacement des tubes doit être au niveau du sol

6.1.3. EXPERT

Paramètres de construction de l'enceinte intérieure et extérieure

- 400 pieds carrés
- Minimum de profondeur 10 pieds

Équipement et matériaux

- 20 balles de foin empilées à une hauteur maximale de deux balles
- 1 station en forme de « L », le plus petit côté fera minimalement deux longueurs de balles de foin

Placement du tube à rat

- 6 tubes sont utilisés :

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

    - 4 avec litière et 2 avec rats
- Visibles et le devant des tubes est enfoncé de 2 po entre les balles de foin
- L'emplacement des tubes ne peut être plus haut qu'une hauteur de balle de foin
- Les tubes doivent être répartis sur deux niveaux (au sol et sur le dessus des premières balles de foin)
    - Au minimum deux des tubes seront placés en hauteur
    - Les rats peuvent être les 2 au sol, les 2 en hauteur ou 1 à chaque niveau

6.1.4. CHAMPION

Paramètres de construction de l'enceinte intérieure et extérieure

- 400 pieds carrés
- Minimum de profondeur de 15 pieds

Équipement et matériaux

- 20 balles de foin empilées à une hauteur maximale de deux balles
- 1 station en forme de « U » d'une largeur minimale de 12 pieds

Placement du tube à rat

- 7 tubes sont utilisés :
    - 5 avec litière et 2 avec rats
- Les tubes sont visibles et le devant des tubes est enfoncé de 2 pouces entre les balles de foin
- L'emplacement des tubes ne peut être plus haut qu'une balle de foin
- Les tubes doivent être répartis sur deux niveaux (au sol et sur le dessus des premières balles de paille/foin)
    - Au minimum trois des tubes seront placés en hauteur
    - Les tubes avec rats peuvent être placés en hauteur ou au sol ou un mélange des deux

6.1.5. EXCELLENT

Paramètres de construction de l'enceinte intérieure et extérieure

- 400 pieds carrés
- Minimum de profondeur 15 pieds

Équipement et matériaux

- 25 balles de foin empilées à une hauteur maximale de deux balles
- 1 station en forme de double 'U' (W), le centre faisant deux balles de large, minimalement deux balles de long, et deux balles de haut (voir diagramme en annexe). Les côtés devront être d'une longueur minimale de deux balles de foin. La largeur minimale de la disposition sera de 12 pieds.
- Une petite clôture ne dépassant pas les balles de foin sera placée entre les 2 rangées du milieu des balles de foin pour empêcher que les tubes puissent être sortis de l'autre

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

côté par le chien. Il est également possible de placer les balles en quinconce ou d'attacher les tubes pour obtenir le même effet.

Placement du tube à rat

- 8 tubes sont utilisés
    - 2 à 5 rats et 3 à 6 litières pour un total de 8 tubes
- Le devant des tubes est enfoncé d'au moins 2 pouces entre les balles de foin mais doit demeurer visible
- L'emplacement des tubes ne peut être plus haut qu'une balle de foin
- Les tubes doivent être disposés sur deux niveaux: au sol et sur le dessus des premières balles de foin et répartis des 2 côtés du "W"
    - Au minimum trois des tubes seront placés en hauteur.
    - Les tubes avec des rats peuvent être placés tous en hauteur ou tous au sol ou un mélange des deux.

6.2. Déroulement de l'épreuve

- Les tubes sont dissimulés entre les bottes de foin, visibles pour le participant et le juge. Leur nombre varie selon le niveau (voir le tableau à cet effet au 6.2.3). Aucun foin libre ne doit recouvrir les tubes.
- L'emceinte ne doit pas contenir trop de foin sur le sol ou des tas de foin en vrac.
- L'emplacement des rats sera changé régulièrement lors du même niveau, entre les équipes, pour s'assurer que les concurrents ne connaissent pas l'emplacement du ou des tube(s) avec un rat. Les différents emplacements seront à la discrétion du juge. En niveau Excellent, il devra y avoir un tirage au sort fait par un officiel ne connaissant pas l'ordre de passage des équipes inscrites pour les configurations différentes utilisées, et le nombre de rats, puisqu'il est variable pour chaque participant.
- Un temps de 90 secondes est alloué à l'équipe pour la recherche du ou des rat(s) tel que stipulé au tableau des paramètres établis par niveau.
- Le participant et son chien quittent la boîte de départ au même moment, le temps débute aussitôt que les 4 pattes du chien sont sorties de la boîte.
- Durant la première partie de l'épreuve, le participant doit garder le silence et ne doit faire aucun bruit. Il peut accompagner son chien pendant le temps qualifiant 'sans aide du participant'. Pendant la période sans aide, si le participant décide d'accompagner son chien, il doit rester en arrière (suivre) ou à la hauteur de son chien. En aucun cas il ne peut diriger son chien ou tenter de l'attirer en l'attendant près des tubes ou autre. Un tel comportement de la part du participant entraînera un avertissement et pourrait mener à une disqualification si répété.
- Le participant pourra parler et pointer aux tubes pendant le temps qualifiant « avec aide du manieur».

6.2.1. IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT DU RAT

- Le participant a la responsabilité d'indiquer au juge que son chien a trouvé le rat en disant clairement « RAT! » et/ou en levant la main pour faire arrêter le temps.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

- Le juge confirmera si le bon tube est identifié, sinon il dira « NON » et le temps continuera et le parcours ne pourra pas être qualificatif.
    - ~~Consulter le tableau 6..2.3 pour connaître les spécificités et les pénalités par niveau~~
- Pour les niveaux Expert, Champion et Excellent, comme il y a plus d'un rat à trouver, après confirmation que le rat se trouve bien dans le tube identifié, le participant doit reprendre contrôle de son chien et le ramener dans la boîte de départ en attendant que le tube identifié soit sorti de l'enceinte. Pour faciliter le déplacement des rats trouvés vers la sortie, il se peut qu'un autre emplacement ou boîte soit désigné comme aire d'attente.
    - Le participant doit attendre le OK du juge avant de relâcher son chien pour trouver le prochain rat.
    - Le temps s'arrête aussitôt qu'un rat est trouvé et repart lorsque le chien est relâché et a quitté la boîte de départ.
    - Si le chien trouve le deuxième rat pendant que le temps est arrêté, il ne sera pas considéré comme trouvé par le juge. Le participant doit quand même ramener son chien dans l'espace prédéterminé et attendre le OK du juge pour relâcher son chien. Celui-ci doit retourner marquer le deuxième rat à nouveau.
    - Le participant a le droit de redonner une commande verbale lorsqu'il relâche son chien à nouveau.
    - **Toute perte de contrôle du chien pendant que le rat est sorti de l'enceinte entraîne une disqualification automatique.**
- En niveau Excellent le participant doit affirmer que le ring est vide de rats quand il pense que son chien a trouvé tous les rats en une affirmation claire (CLEAR ou VIDE ou FINI, etc) et les juges pourront confirmer ou infirmer, et la ronde sera finie ou sinon le temps continuera jusqu'au temps maximum.
- Advenant que le temps qualifiant soit écoulé et que le chien n'ait pas trouvé le ou tous les rats, un temps de 30 secondes supplémentaire sera alloué pour permettre à l'équipe de pratiquer en cherchant le / les rats restants, sans toutefois déplacer les tubes. Ces 30 secondes supplémentaires sont à titre de pratique seulement sans possibilité de qualification. Durant cette période, le participant pourra encourager son chien à toucher et à sentir le tube où se trouve le rat. Les encouragements verbaux et physiques seront permis pour marquer et pour récompenser l'action de chercher mais aucune gâterie, ni jouet ne seront tolérés dans l'enceinte par respect pour les chiens suivants.

6.2.2. DISQUALIFICATION

- Toucher au chien, aux balles ou à un tube dans l'enceinte sans l'autorisation du juge.
- Le manieur qui donne des commandes directionnelles verbales ou physiques durant la période "sans aide du manieur".
- Le manieur qui bloque ou dirige son chien avec son corps.
- Parler ou faire du bruit sans l'autorisation du juge.
- Participant qui laisse son chien manipuler/secouer/rouler un tube d'une manière excessivement agressive. Le harcèlement agressif de tout tube sera évalué à la discrétion du juge.
- Toute perte de contrôle du chien pendant qu'un rat trouvé est sorti de l'enceinte.
- Un chien échappé, poussé ou lancé lors du départ.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

6.2.3. TABLEAU

CHASSE EN GRANGE									
Niveaux	**Nombre de tubes**				**Temps qualificatif**			**Non qualificatif**	**Spécificités et pénalités par niveau**
	Total	**Rat**	**Litière**	**Vide**	**Sans aide du manieur**	**Avec aide du manieur**	**Total**	**Temps extra pour trouver le rat**	Pour tous les niveaux, une mauvaise identification entraîne un score non-qualificatif (NQ)
Novice	3	1	1	1*	30 sec.	60 sec.	1m30s	30 sec.	1 mauvaise identification = NQ 2 mauvaises identifications = Élimination Balles de foin disposées en ligne droite
Avancé	4	1	2	1	45 sec.	45 sec.	1m30s	30 sec.	1+ mauvaises identifications = NQ 3 mauvaises identifications = Élimination Balles de foin disposées en ligne droite
Expert	6	2	4	0	60 sec.	30 sec.	1m30s	30 sec.	1+ mauvaises identifications = NQ 4 mauvaises identifications = Élimination Balles de foin disposées en L
Champion	7	2	5	0	75 sec.	15 sec.	1m30s	30 sec.	1+ mauvaises identifications = NQ 4 mauvaises identifications = Élimination Balles de foin disposées en U
Excellent	8	2à5	3à6	0	80 sec.	10 sec.	1m30s	30 sec.	1+ mauvaises identifications = NQ 4 mauvaises identifications = Élimination Balles de foin dispos en W (double U)

**Le tube vide doit être entièrement désinfecté*

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

7. CHASSE EN BROUSSAILLES

🔔 *Tous les règlements généraux (Section 4) sont applicables pour cette épreuve.*
🔔 *Tous les règlements spécifiques aux épreuves sans tunnel (Section 5) sont applicables pour cette épreuve.*

7.1. Spécificités du site ou de l'enceinte

Pour tous les niveaux, quand l'événement est tenu en milieu naturel extérieur, l'enceinte doit être aménagée de la façon la plus naturelle possible.

7.1.1. NOVICE

Il doit y avoir un rat seulement.

Grandeur de l'enceinte

- 200 pieds carrés
- Minimum de largeur 10 pieds

Équipement et matériaux pour l'intérieur

- 8 balles de foin
- 1 station

Équipement et matériaux pour l'extérieur

- Selon le site, utiliser des branches, des feuilles, des broussailles, des rochers etc. du milieu naturel mais aucun matériau dangereux.
- Sinon, utiliser 8 balles de foin en 1 station comme à l'intérieur. Les balles ne doivent pas être empilées à une hauteur de plus que 2 balles.

7.1.2. AVANCÉ

Il doit y avoir un rat seulement.

Grandeur de l'enceinte

- 300 pieds carrés
- Minimum de largeur 10 pieds

Équipement et matériaux pour l'intérieur

- 12 balles de foin
- 2 stations

Équipement et matériaux pour l'extérieur

- Selon le site, utiliser des branches, des feuilles, des broussailles, des rochers etc. du milieu naturel, mais aucun matériau dangereux.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

- Sinon, utiliser 12 balles de foin en 2 stations. Les balles ne doivent pas être empilées à une hauteur de plus que 2 balles.

7.1.3. EXPERT

Il doit y avoir un rat seulement.

Grandeur de l'enceinte

- 400 pieds carrés
- Minimum de largeur 15 pieds

Équipement et matériaux intérieur

- 20 balles de foin
- 5 stations

Équipement et matériaux pour l'extérieur

- Selon le site, utiliser des branches, des feuilles, des broussailles, des rochers etc. du milieu naturel mais aucun matériau dangereux.
- Sinon, utiliser 20 balles de foin en 5 stations. Les balles ne doivent pas être empilées à une hauteur de plus que 2 balles.

7.1.4. CHAMPION

Il doit y avoir 2 tubes à rats.

Grandeur de l'enceinte

- 400 pieds carrés
- Minimum de largeur 15 pieds

Équipement et matériaux intérieur

- 20 balles de foin
- 5 stations

Équipement et matériaux pour l'extérieur

- Selon le site, utiliser des branches, des feuilles, des broussailles, des rochers etc. du milieu naturel pour former des leurres, mais aucun matériau dangereux.
- Sinon, utiliser 20 balles de foin en 5 stations. Les balles ne doivent pas être empilées à une hauteur de plus que 2 balles.

7.1.5. EXCELLENT

Il doit y avoir 3 rats et 2 tubes contenant de la litière usée, ou nids vides.

Grandeur de l'enceinte

- 400 pieds carrés
- Minimum de largeur 15 pieds

Équipement et matériaux intérieur

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

- 28 balles de foin
- Minimum 7 stations

Équipement et matériaux pour l'extérieur

- Selon le site, utiliser des branches, des feuilles, des broussailles, etc. du milieu naturel mais aucun matériau dangereux.
- Sinon, utiliser 28 balles de foin réparties en 7 stations minimum. Les balles ne doivent pas être empilées à une hauteur de plus que 2 balles.

7.2. Déroulement de l'épreuve

7.2.1. PLACEMENT DES TUBES

- Au niveaux Novice, Avancé et Expert, un seul tube contenant un rat est utilisé. Il est non visible pour le participant et son chien.
- Au niveau Champion, deux tubes contenant des rats sont utilisés. Ils sont non visibles pour le participant et son chien.
- Au niveau Excellent, cinq tubes sont utilisés, 3 contenant des rats et deux nids vides (decoy). Ils sont non visibles pour le participant et son chien.
- Le(s) tube(s) doi(ven)t être accessible(s) pour toutes les tailles de chien sans que le chien soit obligé de démolir la/les station(s) pour y parvenir.
- Disposé(s) au même endroit pour toutes les équipes.
- Pour tous les niveaux les tubes sont tous disposés au sol, cachés entre les balles de foin et recouverts de foin.
- Du foin en vrac doit également être placé à tous les autres endroits entre les balles où un tube pourrait être caché.
- S'il y a des fissures qui ne sont pas clairement visibles entre les balles, les fissures doivent être bien remplies de foin en vrac afin qu'un chien ne puisse pas avoir une patte qui se glisse dans la fissure s'il devait grimper sur la balle.
- Le participant connaîtra l'emplacement du ou des tube(s) avant d'entrer dans l'enceinte, habituellement lors du briefing avant l'épreuve.

7.2.2. IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT DU RAT

- Le juge arrêtera lui-même le temps lorsqu'il considère que le chien démontre d'une façon claire et sans équivoque la présence du rat. Ceci doit être un changement significatif et soutenu de comportement du chien à l'emplacement du tube. Dans les indications où le chien ne touche pas le tube, ce changement de comportement doit être maintenu pendant 5 secondes et le chien doit rester à moins de 12 pouces du tube.
- Un temps de 90 secondes total sera alloué pour trouver le rat.
- Au départ, et pour une période variant selon le niveau, seul le chien est autorisé à entrer sur le terrain. Le participant a droit à une commande de départ et ensuite doit demeurer dans la boîte de départ, **en silence et sans faire aucun bruit ou mouvement**. Il doit attendre l'autorisation du juge pour quitter la boîte afin d'aller aider son chien.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

- Durant le temps qualificatif restant (selon le niveau), le participant peut rejoindre son chien et se positionner près du tube pour l'aider à concentrer ses recherches mais doit rester silencieux et immobile et n'a pas le droit de pointer, ni de se pencher vers le tube ou de guider son chien en faisant des mouvements.
- En aucun cas le participant ne peut toucher à son chien, aux balles de foin ou à un tube pendant le temps qualifiant sinon l'équipe est disqualifiée.
- Lorsque le temps alloué pour un pointage qualificatif est écoulé, le juge indiquera au manieur qu'il peut rejoindre son chien si ce n'est pas déjà le cas~~, sans parler ni pointer,~~ pour espérer trouver le rat dans le temps restant avec un pointage non-qualificatif (NQ). ~~Un rat trouvé sans aide passé le temps qualifiant (Q) donnera un temps non-qualifiant (NQ), un rat trouvé avec aide ou passé 90 secondes mènera à une élimination (E).~~

7.3. Paramètres de pointage

7.3.1. POINTAGE QUALIFIANT

L'équipe se méritera un pointage qualifiant lorsque le ou les rats auront été trouvés, à la satisfaction du juge, à l'intérieur des paramètres suivants :

- Novice : 80 secondes (60 secondes sans aide du manieur)
- Avancé : 70 secondes (60 secondes sans aide du manieur)
- Expert : 60 secondes (aucune aide du manieur)
- Champion : 60 secondes (aucune aide du manieur)
- Excellent : 60 secondes (aucune aide du manieur)

7.3.2. POINTAGE NON-QUALIFIANT

- Participant qui quitte une première fois la boîte de départ avant l'autorisation du juge ~~(pénalité de 5 secondes)~~
- Si le ou les rat(s) sont trouvé(s) ~~sans parler ni pointer~~ après le temps qualifiant

7.3.3. DISQUALIFICATION

- Toucher au chien, aux balles de foin ou au tube dans l'enceinte sans l'autorisation du juge
- Parler ou faire du bruit sans l'autorisation du juge
- Participant qui laisse son chien manipuler/secouer/rouler un tube d'une manière excessivement agressive. Le harcèlement agressif de tout tube sera évalué à la discrétion du juge.
- Participant qui quitte une deuxième fois la boîte de départ avant l'autorisation du juge
- Le manieur qui donne des commandes directionnelles verbales ou physiques au moment de relâcher le chien
- Toute perte de contrôle du chien pendant qu'un rat trouvé est sorti de l'enceinte
- Un chien échappé, poussé ou lancé lors du départ

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

7.3.4. TABLEAU

CHASSE EN BROUSSAILLES							
Niveaux	**Nombre de tubes avec rats**	**Nombre de tas de foin**	**Nombre total de balles de foin**	**Temps qualificatif**			***Non qualificatif***
				Sans aide du manieur	**Avec aide du manieur**	**Total**	**Temps additionnel pour trouver le rat**
Novice	1	1	8	60 sec.	20 sec.	80 sec.	40 sec.
Avancé	1	2	12	60 sec.	10 sec.	70 sec.	50 sec.
Expert	1	5	20	60 sec.	Aucun	60 sec.	60 sec.
Champion	2	5	20	60 sec.	Aucun	60 sec.	60 sec.
Excellent	3 rats 2 litières	7	28	60 sec.	Aucun	60 sec.	60 sec.

8. RELAIS EN ÉQUIPE

🔔 *Tous les règlements généraux (Section 4) sont applicables pour cette épreuve.*
🔔 *Tous les règlements spécifiques aux épreuves sans tunnel (Section 5) sont applicables pour cette épreuve.*

8.1. Spécificités du site

L'épreuve du relais en équipe s'effectue dans l'enceinte de la chasse en broussailles de niveau expert.

Grandeur de l'enceinte

- 400 pieds carrés
- Minimum de largeur 15 pieds

Équipement et matériaux si intérieur ou si l'environnement extérieur est peu broussailleux

- 20 balles de foin, qui ne doivent pas être empilées à une hauteur de plus que 2 balles
- 5 stations

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

8.2. Déroulement de l'épreuve

Un chien ne peut pas être sur deux équipes différentes lors du même parcours, puisque les deux rats sont aux mêmes endroits pour toutes les équipes. Il pourrait cependant y avoir plus d'un parcours de Relais en équipe durant le même événement et il serait permis que les équipes soient différentes.

8.2.1. BOÎTES DE DÉPART

Il y a deux boîtes de départ distinctes. Il doit être possible d'utiliser n'importe lequel des 4 coins de l'enceinte selon la configuration du ring.

Emplacements

- Les boîtes doivent être placées à l'intérieur de l'enceinte
- Les 2 boîtes seront situées le long de la clôture d'enceinte avec une distance minimale de 5 pieds entre elles

Dimensions

- 4 pieds de large par 4 pieds de profond

8.2.2. PLACEMENT DES TUBES À RATS

- Les deux tubes ne sont pas visibles.
- Les tubes ne peuvent pas être placés à une distance de moins de 5 pieds d'une boîte de départ.
- Les tubes doivent être accessibles pour toutes les tailles de chien sans que le chien ne soit obligé de démolir la station pour y parvenir.
- Les tubes restent au même endroit pour toutes les équipes.
- Les participants connaissent l'emplacement des tubes avant d'entrer dans l'enceinte.

8.2.3. CHIENS ÉLIGIBLES

- Le chien doit être en mesure de travailler dans l'enceinte avec la présence d'un deuxième chien. Il ne peut pas attendre à l'extérieur et entrer dans le ring seulement à son tour.
- Un chien démontrant de l'agression ou présentant un risque pour les chiens ou les humains sera disqualifié et le jeu sera terminé.

8.2.4. ENTRÉE DANS L'ENCEINTE

- Les deux équipes manieur/chien entrent en même temps (en laisse) dans l'enceinte et vont se placer dans chacune des 2 boîtes.
- Le choix des boîtes de départ et de quelle équipe débute est à la discrétion des équipes mais ils doivent en informer le juge.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

- Les chiens doivent être sous contrôle (avec ou sans laisse) lorsqu'ils ne sont pas en train de chercher.

8.2.5. RÉCOMPENSES ET ENCOURAGEMENT

- Une fois que le juge confirme qu'un rat est trouvé, le manieur du chien doit rapidement reprendre contrôle de son chien et a ensuite le droit de le féliciter brièvement de façon verbale et/ou physique mais aucune gâterie, ni jouet ne seront tolérés dans l'enceinte par respect pour les chiens suivants.
- En aucun cas, le chien qui travaille ne peut être encouragé par aucun des 2 manieurs présents dans l'enceinte.

8.2.6. IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT DU RAT

- Un temps total de 1 minute est alloué pour trouver les 2 rats pour un temps qualifiant.
- Seul le chien est autorisé à entrer sur le terrain. Le manieur a droit à une commande de départ et ensuite doit demeurer dans la boîte de départ, **en silence et sans faire aucun bruit ou mouvement.**
- Le juge arrête le temps lorsqu'il considère que le chien démontre d'une façon claire et sans équivoque la présence du rat (changement significatif et soutenu de comportement du chien à l'emplacement du tube). Dans les indications où le chien ne touche pas le tube, ce changement de comportement doit être maintenu pendant 5 secondes et le chien doit rester à moins de 12 pouces du tube.
- Après l'arrêt du temps, le manieur doit rapidement récupérer son chien, le ramener dans sa boîte de départ et le remettre en laisse ou en contrôle. Une fois le chien sous contrôle, il signifie à son coéquipier que c'est à son tour. Il doit tout de même attendre le signal du juge.
- Pendant que la première équipe retourne dans sa boîte de départ, le rat trouvé sera retiré de l'enceinte.
- Au signal du juge, le deuxième manieur pourra relâcher son chien en lui donnant une seule commande verbale. Le temps repart lorsque le 2e chien quitte sa boîte de départ.
- Pendant qu'un chien cherche, la deuxième équipe doit rester silencieuse dans sa boîte.
- Les choix des équipes sont à la discrétion des manieurs.
- Un participant n'est pas obligé d'être le propriétaire du chien pour le manier tant qu'il est capable de le contrôler adéquatement dans l'enceinte.
- Les deux rats ne peuvent pas être trouvés par le même chien**. Il faut absolument que chacune des équipes manieur/chien trouve un des rats.**
- Aucune pénalité ne sera donnée si le premier chien a le temps de trouver le deuxième rat entre le moment où le juge arrête le temps et le moment où le manieur rejoint son chien dans l'enceinte pour le récupérer. Le juge va s'assurer de bien replacer et recouvrir le deuxième tube avant de laisser commencer la deuxième équipe.
- Le juge avisera du temps écoulé au bout de 30 secondes si le premier chien n'a toujours pas trouvé un rat. Les participants auront alors l'option de changer d'équipe pour continuer les recherches du premier rat. Les membres de l'équipe doivent répondre uniquement par "Oui" ou "Non" lorsqu'on leur demande s'ils veulent changer, il n'est pas permis de discuter longuement de la décision. Le temps n'est cependant PAS arrêté durant la transition, mais les consignes de sécurité s'appliquent; un seul chien libre à la fois et signalez à votre

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

coéquipier que vous êtes prêt pour qu'il relâche son chien. Ce changement de chien est permis mais optionnel et il n'est pas nécessaire que les équipes décident avant le début de leur tour si elles choisiront de changer de chien après 30 secondes. Si la nouvelle équipe trouve le premier rat, l'équipe qui avait laissé sa place retourne pour le deuxième.

8.3. Paramètres de pointage

8.3.1. POINTAGE QUALIFIANT

- Les 2 équipes se mériteront un pointage qualifiant lorsque les rats seront identifiés, à la satisfaction du juge, à l'intérieur de 60 secondes (sans aide).
- Le cumulatif et les titres se font de façon individuelle par chien.

8.3.2. POINTAGE NON QUALIFIANT

- Se produit si un manieur quitte la zone de départ sans avoir reçu la permission du juge.
- Les équipes prennent plus de temps que le temps alloué pour trouver l'emplacement des rats, à la satisfaction du juge. Lorsque le temps alloué pour un pointage qualificatif est écoulé, le juge indiquera au manieur qu'il peut rejoindre son chien et lui indiquer où trouver le rat pour terminer sur une note positive.
- ~~Un rat trouvé sans aide passé le temps qualifiant (Q) donnera un temps non qualifiant (NQ), un rat trouvé avec aide ou passé 90 secondes mènera à une élimination (E).~~

8.3.3. DISQUALIFICATION

- Parler, pointer ou faire du bruit sans l'autorisation du juge.
- Participant qui laisse son chien manipuler/secouer/rouler un tube d'une manière excessivement agressive. Le harcèlement agressif de tout tube sera évalué à la discrétion du juge.
- Participant en attente dans une boîte qui « échappe » son chien.
- Toucher au chien ou au tube dans l'enceinte sans l'autorisation du juge.
- Le manieur qui donne des commandes directionnelles verbales ou physiques au moment de relâcher le chien.
- Toute perte de contrôle du chien pendant qu'un rat trouvé est sorti de l'enceinte.
- Un chien échappé, poussé ou lancé lors du départ.
- Un chien démontrant de l'agression ou présentant un risque pour les chiens ou les humains.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

9. PISTAGE A L'ODEUR (Trailing & Locating)

🔔 *Tous les règlements généraux (Section 4) sont applicables pour cette épreuve.*

Le pistage à l'odeur reproduit la recherche et localisation d'un gibier en suivant sa trace dans un milieu naturel. Le chien sera jugé sur son habileté à suivre une piste d'odeur dans un environnement naturel simulant une chasse au petit gibier en surface. Il devra pister, localiser et marquer le gibier.

9.1. Spécificités du site

Pour tous les niveaux, l'enceinte doit être aménagée de la façon la plus naturelle possible.

Cette épreuve ne doit pas se dérouler dans un endroit où a lieu une épreuve de chasse en grange ou en broussailles, terrier artificiel ou naturel simulé, 24h ou moins avant ou après l'épreuve de pistage. L'inverse est également vrai.

Le club hôte n'a pas l'obligation d'offrir une aire de recherché clôturée mais il est permis de travailler avec le chien en utilisant une laisse ou une longe de 10 à 20 pieds de long. La laisse ne doit pas être une laisse en chaîne ou une laisse rétractable.

Un passage de sortie de l'aire de travail doit être aménagé de façon à ne pas contaminer les pistes.

Il y aura en fait un seul tracé pour Novice, Avancé et Expert. Ensuite le même tracé sera allongé pour Champion et Excellent. Les nids vides (tubes/cages de litière vides enterrés à la surface du sol) seront ajoutés entre les niveaux. Nous conseillons d'offrir deux tracés différents par concours, si l'endroit le permet, afin de permettre de passer en niveau supérieur (move-up) durant la même journée, puisqu'il ne sera pas possible d'utiliser le même parcours pour un move-up.

Les culs de sac ne sont pas comptabilisés dans la distance totale parcourue.

9.2. Spécificités du tracé

9.2.1. NOVICE

Longueur : 30 pas
Nombre de virages total : 3
Nombre de virages en épingle : 0
Nombre de nids vides : 0
Nombre de cul-de-sacs : 0

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

9.2.2. AVANCÉ

Longueur : 30 pas
Nombre de virages total : 3
Nombre de virages en épingle : 0
Nombre de nids vides : 1
Nombre de cul-de-sacs : 0

9.2.3. EXPERT

Longueur : 30 pas
Nombre de virages total : 3
Nombre de virages en épingle : 0
Nombre de nids vides : 2
Nombre de cul-de-sacs : 1

9.2.4. CHAMPION

Longueur : 80 pas, plus cul-de-sac, environ deux pas de profond
Nombre de virages total : 6
Nombre de virages en épingle : 1
Nombre de nids vides : 3
Nombre de cul-de-sacs : 2

9.2.5. EXCELLENT

Longueur : 80 pas, plus cul-de-sac, environ deux pas de profond
Nombre de virages total : 6
Nombre de virages en épingle : 1
Nombre de nids vides : 4
Nombre de cul-de-sacs : 3

9.3. Règles de fonctionnement

9.3.1. TRACÉS

L'odeur, communément appelée "rat tea", qui peut être mélangée à de la glycérine pour faire durer la piste, devra être étendue minimum 30 minutes avant le début de l'épreuve mais maximum 3 heures. Il s'agit de litière de rat usée enveloppée dans un coton à fromage ou bas de nylon, ayant trempé 8 à 24 heures dans de l'eau tiède ou chaude puis versée filtrée dans une bouteille avec embout pulvérisateur, ou similaire. L'embout doit être ajustable pour obtenir un jet précis et étroit.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

9.3.2. DÉPART

Le temps commence quand le chien traverse la marque de départ du juge, le premier 10 à 15 pouces étant une petite section concentrée en odeur, plus large, pour que le chien la capte bien l'odeur et commence à suivre la piste.

Le manieur doit s'assurer que le juge soit prêt avant de relâcher son chien, sinon il est passible d'une élimination. Le chien doit avoir les quatres pattes sur le sol à la ligne de départ. Un chien ne doit pas être échappé, lancé ou poussé sous peine de disqualification.

Aucun encouragements verbaux sont permis après avoir passé la ligne de départ, aucun usage de signaux de main ou visuel ni corporel. L'usage de signaux directionnels, visuels ou de la main mèneront à un premier avertissement et à un pointage non disqualifiant mais non qualifiant (NQ). Un deuxième avertissement mène à une disqualification automatique (DQ). L'usage de son corps par le manieur pour bloquer ou dévier son chien, tout comme des commandes directionnelles verbales, conduira automatiquement à une disqualification (DQ).

Si en laisse, le chien doit pouvoir mener les recherches sans tirer ou être tiré. L'usage incorrect de la laisse sera évalué par le juge et pourrait résulter en un pointage non qualifiant ou une disqualification.

Le manieur doit écouter et respecter toutes les commandes données par le juge et le suivre de près pour éviter de contaminer la piste (derrière ou à côté selon ses instructions).

9.3.3. PLACEMENT DU RAT

Un tube de construction règlementaire ou plus gros peut être utilisé, sinon une cage résistante en métal avec un grillage sur le dessus. Le contenant doit reposer dans un trou, de sorte qu'il ne dépasse pas le niveau du sol. Il peut y avoir des amoncellements de terre ou de broussailles autour et/ou un léger couvert de branches ou sapinage au-dessus du trou.

9.3.4. ARRIVÉE

Le temps s'arrête quand le chien traverse la ligne d'arrivée tracée par le juge à environ 1 à 3 pieds du gibier. Bien que le temps soit arrêté, le chien doit toujours continuer en marquant le gibier. Les encouragements verbaux sont permis une fois que le chien a passé la ligne d'arrivée pour s'assurer que le chien continue de marquer le gibier.

9.3.5. IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT DU RAT

Le marquage plus passif (ou silencieux) est accepté mais le chien doit demeurer avec son gibier durant le temps requis pour son niveau (voir le tableau 9.4.5).

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

9.3.6. RÉCOMPENSES ET ENCOURAGEMENT

Une fois que le juge confirme que le rat est trouvé et l'épreuve terminée, les encouragements verbaux et physiques seront permis mais aucune gâterie, ni jouet ne seront tolérés dans l'enceinte ou l'espace de jeu par respect pour les chiens suivants.

9.3.7. SORTIE

Le manieur doit sortir, en étant en contrôle du chien, par le passage désigné comme étant la sortie.

9.4. Paramètres de pointage

9.4.1. CALCUL DE POINTAGES

En plus du temps, les fautes ou temps boni vont influencer le pointage final. La liste suivante doit se retrouver sur la fiche de pointage du juge. Les temps finaux négatifs (dû au temps boni) sont possibles et acceptés.

Fautes (avec ajout de temps)

- Retour sur ses pas : Q +3 par infraction
- Prise de 'raccourci' : NQ
- Déplacement en zig zag : Q +5 (pour la totalité de l'épreuve)
- Part en flèche sans travailler : NQ
- Se déplace en effectuant des cercles : Q +10 (pour la totalité de l'épreuve)
- Perds son temps, urine/élimine, sent autre chose que la piste : NQ
- Ne marque pas le gibier (peu importe la durée) à la fin du parcours : NQ

Fautes du Manieur (avec ajout de temps)

- Utilise signaux verbaux, visuels ou de main :
  - 1er avertissement : NQ
  - 2e avertissement : DQ
- Utilise son corps pour bloquer le chien : DQ
- N'écoute pas les instructions du juge :
  - 1er avertissement : Q +5
  - 2e avertissement : NQ
  - 3e avertissement : DQ
- Sors du sentier :
  - 1er avertissement : NQ
  - 2e avertissement : DQ
- Fautes de laisse : selon l'appréciation du juge (Q/NQ/DQ) avec ou sans pénalité de temps

Bonus de temps

- Marque son gibier pour toute la durée requise du niveau : -15

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

9.4.2. POINTAGE QUALIFIANT

Selon la feuille de pointage, si tous les critères sont respectés et que le temps final est sous le temps maximum du niveau (voir le tableau 9.4.5), il y aura pointage qualificatif.

9.4.3. POINTAGE NON QUALIFIANT

Aussitôt qu'un élément NQ de la liste de pointage est coché, ou si le chien en laisse a traversé la ligne de départ avant le signal du juge, le score final sera non qualifiant.

9.4.4. DISQUALIFICATION

- Un deuxième avertissement pour avoir utilisé des signaux visuels, du corps ou de la main.
- L'usage de son corps pour bloquer ou dévier son chien.
- Le chien quitte l'aire de recherches complètement.
- Si le chien sans laisse a traversé la ligne de départ avant le signal du juge

9.4.5. TABLEAU

PISTAGE À L'ODEUR									
Niveaux	**Longueur en # de pas**	**# de virages total**	**# de virages en épingle**	**# de cul de sacs**	**# de nids vides (litière)**	**# de nids total à trouver**	**Temps de marquage requis pour un qualificatif (en sec.)**	**Vitesse minimale (Sec par pas)**	**Temps maximal pour un qualificatif incluant pénalité**
Novice	30	3	0	0	0	0	5	10	5m00s
Avancé	30	3	0	0	1	1	10	7	3m30s
Expert	30	3	0	1	2	1	15	5	2m30s
Champion	80	6	1	2	3	2	20	4	5m20s
Excellent	80	6	1	3	4	4	30	3	4m00s

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

10. RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AUX ÉPREUVES AVEC TUNNELS

10.1. Chiens éligibles

- Tel que stipulé dans les règlements généraux.
- La hauteur du chien à l'épaule ne doit pas dépasser 15 pouces au garrot pour lui permettre de pénétrer sécuritairement dans le tunnel; il sera mesuré si le juge considère que le chien semble trop gros et ne pourra pas manœuvrer sécuritairement dans les tunnels.
- Les chiens doivent courir **sans collier** ou harnais ou tout autre article, tel qu'une bande ventrale ou une couche, qui pourrait faire en sorte que le chien se prenne ou s'accroche dans les jonctions du tunnel.
- Les chiennes en chaleur ne peuvent pas participer.
- Les chiens doivent être attrapés/récupérés par leur manieur en temps voulu après leur parcours, ou ils peuvent être disqualifiés pour manque de contrôle, même si leur parcours a été réussi.

10.2. Tunnels

- Doivent mesurer 9 po x 9 po ou 10 po x 10 po à l'intérieur, le club hôte doit aviser à l'avance de la grandeur des tunnels utilisés
- Être en matériau résistant opaque, idéalement du bois, dépourvue de toute arêtes coupantes ou échardes
- Avoir des panneaux sur 3 côtés reliés par des montants solides
- Comporter des boîtes de jonction ou des joints opaques et solides qui restent en place
    - Si les boîtes de junction ne sont pas complètement opaques, il sera permis d'utiliser des matériaux (couverture sombre, foin, etc) divers pour assurer une noirceur complète à l'intérieur du tunnel.
- L'extrémité finale du tunnel doit avoir sur le dessus une trappe de sortie de 24'' munie de pentures et d'un loquet.
- Être fermés au bout par des tuyaux de PVC solides ou des goujons de bois remplaçables
- Être démontables en sections de 3 à 8 pieds
- L'endroit où le tunnel est installé doit avoir une surface antidérapante, qui ne peut changer de texture au cours d'une journée de compétition normale et qui produit peu ou pas de poussière, sauf en terriers extérieurs.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

10.3. Tracé

Doit rester le même pour un même niveau à chaque concours. Peut être reconfiguré pour un deuxième concours par la suite.

10.4. Clôture (si requise)

- Hauteur minimum de 3 pieds et un maximum de 5 pieds.
- De matériaux visibles pour le chien
- Doit être attaché à des poteaux/murs/poids et/ou ancré au sol si nécessaire pour garantir qu'aucun chien ne puisse déplacer la clôture en sautant dessus, ou pouvoir pousser par le bas.
- La barrière doit avoir une forme de loquet/de fixation pour la maintenir fermée lorsqu'un chien travaille dans l'enceinte..
- La zone autour de l'enceinte doit être maintenue dégagée afin que le juge et les bénévoles puissent circuler dans l'espace en toute sécurité.
- Le participant peut demander la présence d'un caméraman personnel ou le retrait d'un photographe bénévole à côté du ring, mais l'approbation ou le refus de cette demande est entièrement à la discrétion du juge et de l'hôte, et peut être révoqué pendant la course.

10.5. Tournant

Les tournants à 90 degrés doivent toujours être positionnés de façon à ne pas revenir vers l'enceinte de départ.

Une jonction en T compte pour un virage à 90 degrés uniquement si le chien doit s'en servir pour emprunter le bon chemin.

10.6. Cul-de-sacs

Au niveaux Champion et Excellent, le tracé du tunnel peut inclure un ou plusieurs cul-de-sacs. Les culs-de-sac ne peuvent pas être plus longs qu'une section de tunnel, soit de 3@8 pieds.

Les culs de sac ne sont pas comptabilisés dans la distance totale parcourue.

10.7. Visibilité du rat et du juge

Un seul rat est utilisé et la cage du rat ne doit pas être visible de l'enceinte de départ. Au besoin, en milieu artificiel, un rempart (foin, paille, bache) obstruant complètement la vue du chien sera édifié de chaque côté du tunnel. De même, le juge qui tient la cage ne doit pas être visible de la ligne de départ, et doit être accroupi ou agenouillé derrière la barrière si nécessaire.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

11. CHASSE EN TERRIER ARTIFICIEL / GO TO GROUND

🔔 *Tous les règlements généraux (Section 4) sont applicables pour cette épreuve.*
🔔 *Tous les règlements spécifiques aux épreuves avec tunnel (Section 10) sont applicables pour cette épreuve.*

11.1. Spécificités Selon les niveaux de compétence

11.1.1. NOVICE

Tunnel

- Distance de relâche de 6 pouces
- Longueur totale de 12 pieds
- Un tournant à 90 degrés
- Aucun cul de sac

11.1.2. AVANCÉ

Tunnel

- Distance de relâche de 1 pied
- Longueur totale de 16 pieds
- Deux tournants à 90 degrés
- Aucun cul de sac

11.1.3. EXPERT

Tunnel

- Distance de relâche de 2 pieds
- Longueur totale de 24 pieds
- Trois tournants à 90 degrés
- Aucun cul de sac

11.1.4. CHAMPION

Tunnel

- Distance de relâche de 3 pieds

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

- Longueur totale de 36 pieds
- Quatre tournants à 90 degrés
- Un cul de sac

11.1.5. EXCELLENT

Tunnel

- Distance de relâche de 5 pieds
- Longueur totale de 48 pieds
- Cinq tournants à 90 degrés
- Deux cul de sacs

11.2. Règles de fonctionnement

11.2.1. ENCEINTE DE DÉPART

- Enceinte refermée, mais il est possible d'utiliser des balles de foin pour la partie à l'intérieur de l'enceinte.
- Dimensions variables selon le niveau de l'épreuve (prévoir une aire de départ plus restreinte pour les niveaux plus débutants), mais ne peut être plus petite que 5pi x 5pi à l'endroit où le chien part et doit rester la même pour tout le niveau.
- Le bout du tunnel avance de 1 à 3 pieds dans l'enceinte.
- Une ligne ou un repère de départ tracée au sol délimite la distance prescrite entre l'endroit de relâche du chien et l'entrée du tunnel.
- Un chronométreur bénévole sera présent dans le box de départ et lancera le chronomètre dès que les pattes du chien franchiront la ligne de départ.

11.2.2. PLACEMENT DE LA CAGE DU RAT

- À l'extrémité du tunnel
- Le juge, s'il le désire, peut soutenir le marquage du chien en bougeant la cage et/ou en faisant des bruits, mais cela devra être fait de façon égale pour tous les chiens du niveau.

11.2.3. DÉBUT DE L'ÉPREUVE

- Le participant doit demeurer dans la boîte de départ. Il doit attendre l'autorisation du juge pour quitter la boîte afin d'aller récupérer son chien.
- Le temps part aussitôt que les 4 pattes du chien ont traversé la ligne de départ, même si celui-ci n'entre pas directement dans le tunnel.
- Il est permis de parler au chien mais déconseillé de le faire une fois qu'il a pénétré dans le tunnel.
- Il est permis de pointer sans toucher au tunnel ni au chien.
- Il est permis de toucher à son chien uniquement si celui-ci a traversé l'enceinte de départ et se dirige directement vers la cage avec le rat. Au retour dans l'enceinte de départ, le chien

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

doit être replacé derrière la ligne de départ initiale. En aucun moment le temps ne sera arrêté.

- Le temps pour atteindre le rat s'arrête lorsque le chien est visible par le juge dans le tunnel. Le juge sera au bout du tunnel et indiquera au chronométreur bénévole d'arrêter le temps de course lorsque le chien aura atteint le rat. Le juge commencera alors à chronométrer le temps de marquage requis du chien.
- Le chien peut marquer le rat en jappant, en grattant, en pointant (fixé) ou en mordant les barreaux.

11.2.4. SORTIE DU TUNNEL

- Lorsque le juge avise que le temps réglementaire est écoulé, le manieur peut quitter l'enceinte de départ pour récupérer son chien par la trappe prévue à cet effet à l'extrémité du tunnel.
- Le chien doit être sous contrôle (avec ou sans laisse) en tout temps.

11.3. Paramètres de pointage

11.3.1. POINTAGE QUALIFIANT

Lorsque le chien atteint la cage du rat à l'intérieur des paramètres suivants :

- Novice : 36 secondes (3 secondes par pied)
- Avancé : 32 secondes (2 secondes par pied)
- Expert : 36 secondes (1.5 seconde par pied)
- Champion : 36 secondes (1 seconde par pied)
- Excellent : 48 secondes (1 seconde par pied)

ET

Lorsque le chien maintient le marquage* du rat pour une durée respectant les paramètres suivants:

- Novice : 20 secondes
- Avancé : 40 secondes
- Expert : 60 secondes
- Champion : 60 secondes
- Excellent : 60 secondes

**Notez que seul le temps pour atteindre le rat est enregistré pour un Q dans une course réussie, le temps de marquage requis n'est pas inclus.*

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

11.3.2. POINTAGE NON QUALIFIANT

- Le chien prend plus de temps que le temps alloué par niveau (voir le tableau 11.3.4) pour atteindre la cage du rat.
- Le chien ne maintient pas le marquage du rat, à la satisfaction du juge, pour la période de temps requise pour son niveau (voir le tableau 11.3.4).
- Le chien ne peut pas quitter le rat une fois qu'il a atteint le bout du tunnel, il n'a qu'une seule chance de respecter le temps de marquage minimum.
- Pour tous les niveaux à l'exception du Novice, si le chien sort du tunnel avant d'atteindre le rat plus souvent que le nombre maximum permis pour son niveau :
    - Novice : infini
    - Avancé : deux fois
    - Expert : une fois
    - Champion : aucune sortie
    - Excellent : aucune sortie

11.3.3. DISQUALIFICATION

- Pousser/échapper/lancer/forcer le chien à pénétrer dans le tunnel.
- Toucher le chien sauf dans le cas expliqué au point 11.2.3.
- Perdre le contrôle du chien en le sortant du tunnel et qu'il compromet la sécurité du rat et ou du juge.

11.3.4. TABLEAU

CHASSE EN TERRIERS ARTIFICIELS								
Niveaux	**Distance de relâche du tunnel**	**Longueur du tunnel (en pieds)**	**# de virages total**	**# de cul de sacs**	**# de fois permise de sortie du tunnel**	**Temps de marquage requis pour un qualificatif (en sec.)**	**Vitesse minimale Sec/pied**	**Temps maximal pour un qualificatif**
Novice	6 po	12	1	0	Infini	20 sec.	3	36 sec.
Avancé	1 pi	16	2	0	2	40 sec.	2	32 sec.
Expert	2 pi	24	3	0	1	60 sec.	1.5	36 sec.
Champion	3pi	36	4	1	Aucune	60 sec.	1	36 sec.
Excellent	5 pi	48	5	2	Aucune	60 sec.	1	48 sec.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

12. SOINS ET SÉCURITÉ DES RATS

La sécurité des rats, des chiens et des compétiteurs fait partie de la fondation de ce sport. Sans un environnement sûr et sain pour TOUS ceux qui participent au jeu, ce sport ne pourrait pas continuer.

Les rats doivent être traités et gardés comme animaux de compagnie lorsqu'ils ne sont pas dans un environnement de concours et doivent être en bonne santé et répondre aux exigences minimales pour être utilisés en compétition. On s'attend à ce que les gardiens des rats travaillent avec eux et les entraînent à créer une association positive avec leur tube et le sport avant qu'ils ne soient utilisés en compétition.

Exclusions

- Tout rat de moins de 2 mois ou pesant moins de 200g ne doit pas être utilisé
- Tout rat en mauvaise santé (infection respiratoire, tumeur, vieillesse, etc.) ne doit pas être utilisé
- Aucun rat sauvage capturé ne doit être utilisé
- Les rats sans poils (nus) ne doivent pas être utilisés
- Tout rat montrant un inconfort ou une peur excessive ne doit pas être utilisé
- Tout rat qui ne peut pas être manipulé en toute sécurité ne doit pas être utilisé

Sécurité et soins des rats

- Les rats seront logés dans une cage/bac de voyage de taille appropriée pendant un concours. Cette cage sera maintenue à une température appropriée et ne se trouvera pas dans un endroit accessible aux concurrents ou aux chiens. Cette cage sera sécurisée, aura une ventilation appropriée, de la litière propre ainsi que de la nourriture et de l'eau.
- Les tubes pour rats seront construits de PVC de 4" de diamètre et de 12" de long, avec une ventilation appropriée à la fois sur la longueur du tube, à l'avant du drain et au bouchon. L'avant du drain doit être d'un type qui ne permet à aucune partie du rat de dépasser (par exemple, la queue). Les tubes doivent être désinfectés et nettoyés avant une compétition. L'ABS ne doit pas être utilisé comme matériau de construction. Les tubes fissurés ou ébréchés doivent être jetés immédiatement. Voir l'annexe A pour les spécifications des tubes.
- Les tubes contenant des rats contiendront de la litière propre (du même type que la litière souillée) afin que le rat puisse rester propre et sec.
- Les rats ne doivent pas rester dans un tube pendant plus d'une heure, et moins longtemps en fonction des conditions météorologiques extrêmes. Les rats doivent être remis dans leur cage de voyage pour un minimum de 30 minutes de repos/d'eau avant d'être réutilisés.
- Si un rat est blessé, secoué ou subit une chute pendant le concours, il doit être retiré pour le reste de la journée.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

- Un nombre suffisant de rats doit être sur place pour chaque concours afin que les temps de travail et de repos ci-dessus puissent être respectés.

Tout club qui ne respecte pas les normes ci-dessus, ou qui ne prend pas suffisamment soin de ses rats et ne les maintient pas en bon état, se verra interdire de détenir d'autres RATS ! événements canadiens.

13. TENUE DE CONCOURS

Cette information se trouve sur le site Web de RATS! Canada.

14. RESPONSABILITÉS DES OFFICIELS

Juges

Le juge observera, en étant debout, tous les parcours depuis l'extérieur de la zone de travail définie, à l'exception des épreuves Go to Ground et Trailing and Locating. Un juge doit toujours être présent en personne pour juger un parcours, le jugement d'une vidéo n'est pas autorisé.

Une liste détaillée des responsabilités des juges se trouve dans le guide des juges.

Coordonnateurs bénévoles

Coordonnateur des membres

Le coordonnateur des membres recevra toutes les nouvelles demandes de DOG ID au niveau national. Il lui incombe de donner suite aux demandes dans les 72 heures suivant le paiement. Le coordonnateur des membres entrera les renseignements sur le chien dans la base de données de RATS! Canada ainsi que les renseignements sur le propriétaire, si nécessaire. Le coordonnateur confirmera ensuite le numéro d'identification du chien au demandeur par courriel.

Coordonnateurs régionaux

Les coordonnateurs régionaux sont chargés d'être le point de contact pour les hôtes d'essai dans leur région lorsque le besoin s'en fait sentir. Ils sont également responsables d'informer le conseil d'administration de toute tendance ou enjeu dans leur région.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Autres coordonnateurs

Une liste à jour des autres coordonnateurs et leurs coordonnées se trouvent sur le site Web sous À propos/Comités.

Comité Directeur

Les Coordinateurs Régionaux forment le Comité Directeur(CD) de RATS! Canada. Le CD est chargé de voter sur toute décision importante ou proposition de changement au sein de l'organisation. Les décisions doivent être prises à la majorité et les décisions sont documentées à l'interne.

15. COMITÉ DIRECTEUR

Le comité directeur se réunit à intervalles réguliers pour voter sur les politiques et la surveillance. Les votes sont retenus à la majorité et le Président du Comité peut soutenir une proposition en cas d'égalité des votes.

Présidente du comité : Marie-Claire Guindon
Directrice du Nouveau-Brunswick et de l'Î.-P.-É. : Lisa Hicks-Green
Directrice de la Nouvelle-Écosse : Dale MacMillan
Directrice de l'Ontario : Marie-Claire Guindon
Directrice du Québéc : Giuliana Cucinelli

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

16. ANNEXE A – SPÉCIFICATIONS DES TUBES

Les tubes à rats seront fabriqués en PVC de 4" de large et auront une longueur de 12", avec une ventilation appropriée à la fois sur la longueur du tube, l'avant du drain et le bouchon. L'ABS ne doit pas être utilisé comme matériau de construction, car il peut contenir du BPA.

Les tubes doivent être désinfectés et nettoyés avant une compétition. Les tubes fissurés ou ébréchés doivent être jetés immédiatement.

- Les tubes en PVC doivent avoir un diamètre de 4 pouces. Les tuyaux d'égout solides (DWV) et les tuyaux à pression (Schedule 40 solid core) peuvent être utilisés. Les tuyaux sous pression sont préférables, mais **en raison de la rareté des raccords en PVC disponibles pour cette taille de tuyaux sous pression au Canada, les tuyaux d'égout solides (Certifié CSA, DR35 (noyau non perforé et non cellulaire) sont autorisés.** Le tuyau doit être ventilé selon le modèle illustré ci-dessous, à l'aide d'une mèche de 5/16 po (5 à 7 rangées de 5 trous, espacés de 2 pouces). La longueur du tube variera en fonction des raccords utilisés, la longueur intérieure totale du tube, avec les raccords, doit être de 12 pouces. Tous les raccords, à l'exception du bouchon de nettoyage, doivent être solidement collés ensemble.

- L'avant du drain doit être rigide et d'un style qui ne permet à aucune partie du rat de dépasser (ex. : pied, queue). S'il est impossible de trouver des bouches d'égout appropriées, on peut en fabriquer une à partir d'un bouchon d'égout solide selon le modèle de ventilation illustré ci-dessous (14 trous, espacés de 1 pouce).

- L'adaptateur de bouchon peut être mâle ou femelle (dans le tube ou sur le tube). Notez que les drains et les adaptateurs de bouchon sont de tailles différentes pour les tuyaux d'égouts solides (DWV) et les tuyaux schedule 40. Assurez-vous que vos drains et adaptateurs s'adaptent à l'extrémité libre de votre tuyau avant d'acheter.

- Le bouchon de nettoyage doit être en PVC, se visser solidement dans l'adaptateur de bouchon et être ventilé selon le modèle illustré ci-dessous (4 trous).

- Les tubes peuvent être peints dans des couleurs semblables à celles du foin ou laissés blancs.

- Comme les tubes sont visibles dans le Barn Ratting, **tous les tubes utilisés dans un concours doivent être IDENTIQUES.**

- Tous les nouveaux clubs doivent avoir des tubes qui répondent à ces exigences. Les clubs existants doivent avoir des tubes qui répondent à ces exigences avant le 1er janvier 2025.

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Styles de drain autorisés

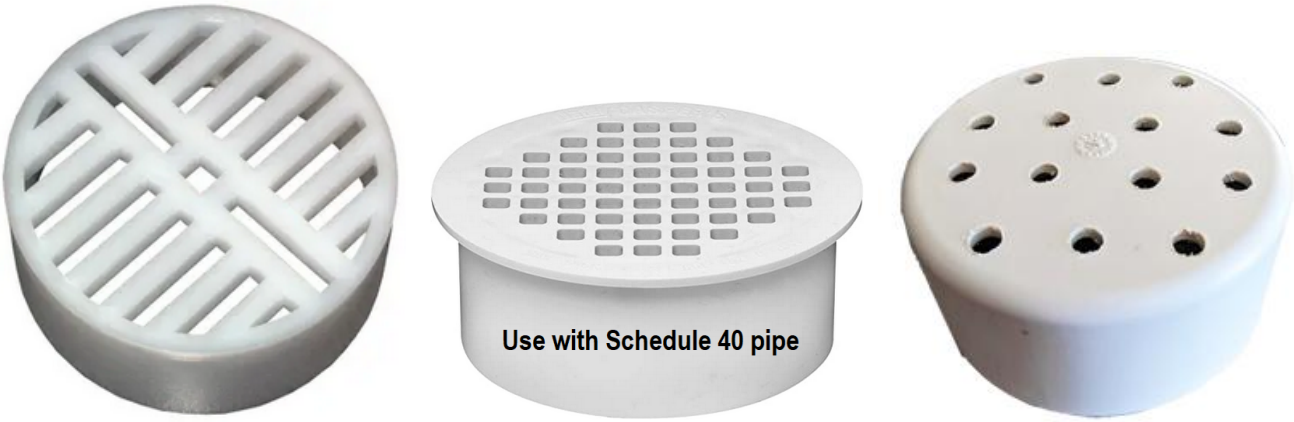

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Styles de drains inacceptables

Le premier style illustré n'est pas rigide, avec une ventilation insuffisante, les deux autres styles présentent de grands espaces. Les drains en métal et en ABS ne sont pas acceptés.

Schémas de ventilation

Tous les trous de ventilation percés seront de 5/16 pouces.

Schéma pour le tuyau

Le schéma de perçage pour le tuyau doit comporter un minimum de 5 rangées et un maximum de 7 rangées.
5 trous sur toute la longueur du tube. Selon que vous utilisez un tuyau DWV ou Schedule 40, la mesure exacte entre les rangées sera différente, mais pour 7 rangées, la distance moyenne entre les trous est d'environ 2 pouces. Tous les trous de perceuse doivent être de 5/16 pouces.

Une vidéo sur la structure des tubes de compétition est disponible pour les juges et les hôtes dans leur zone de login du site Web de RATS! Canada.

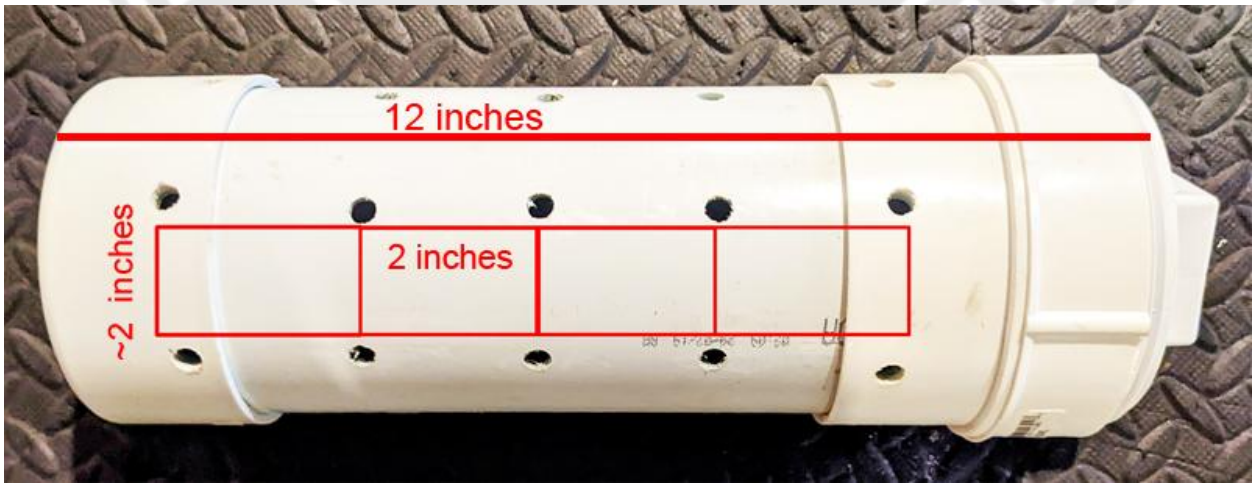

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Modèle pour un capuchon au lieu d'un drain

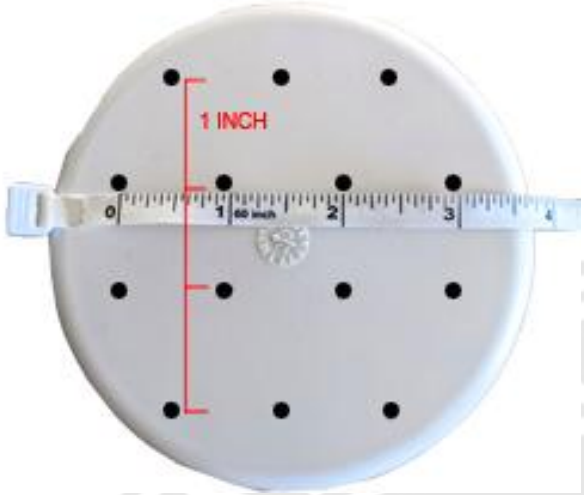

Modèle pour le bouchon de nettoyage

Bouchon de nettoyage avec attache

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

17. ANNEXE B - EXEMPLES VISUELS

Chasse en grange Novice (Barn Ratting)

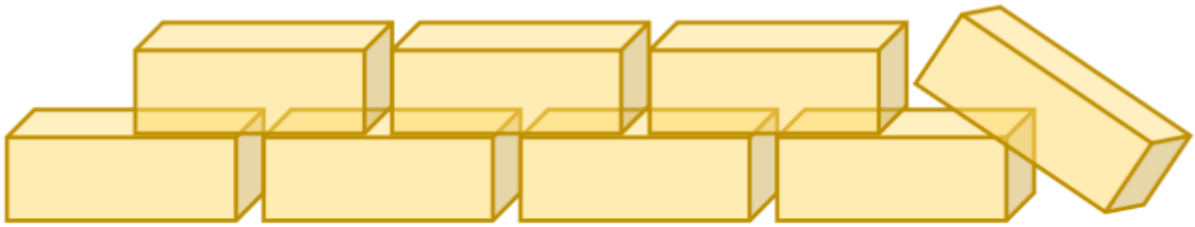

Chasse en grange Avancé(Barn Ratting)

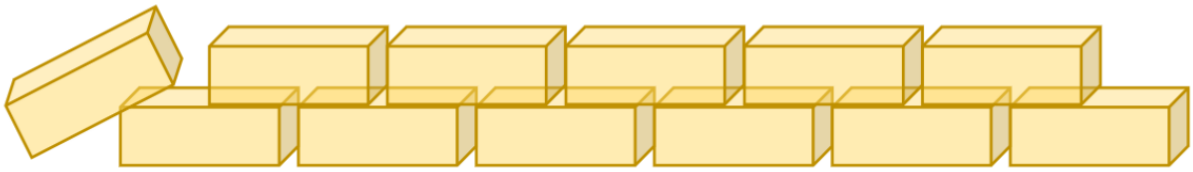

Chasse en grange Expert (Barn Ratting)

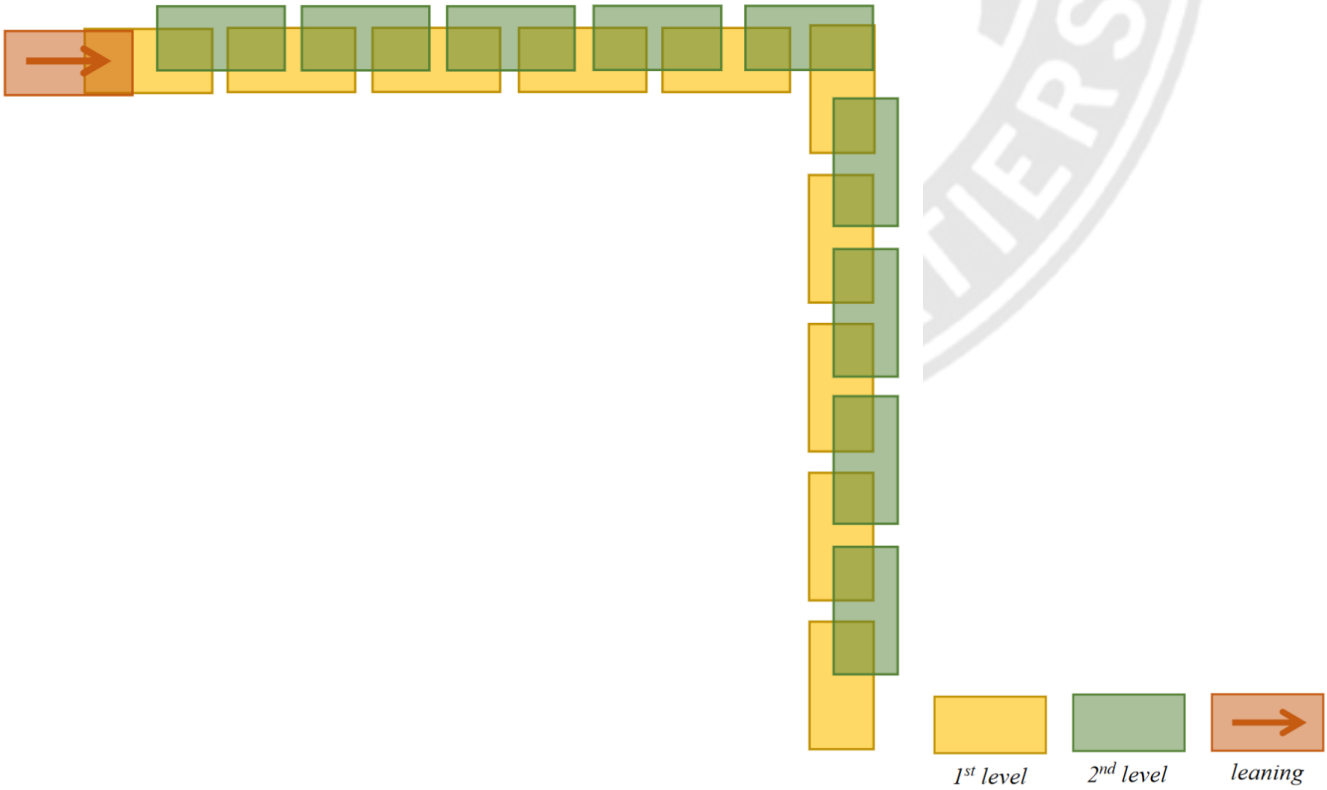

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Chasse en grange Champion (Barn Ratting)

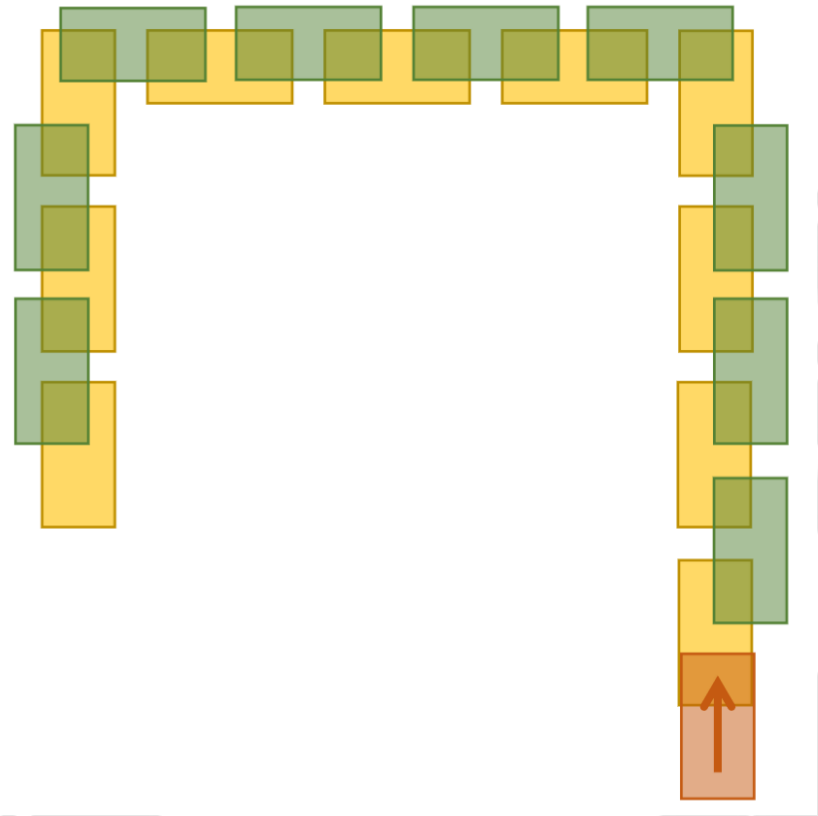

Chasse en grange Excellent (Barn Ratting)

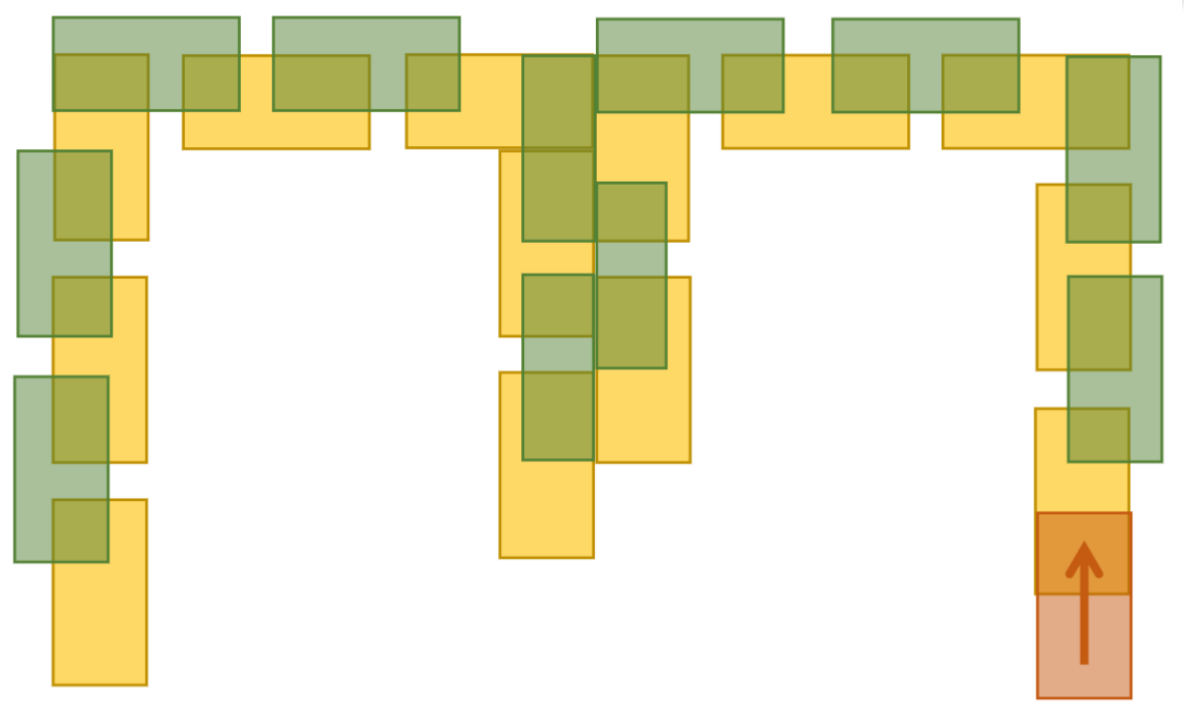

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Chasse en broussailles Novice (Brush Hunt)

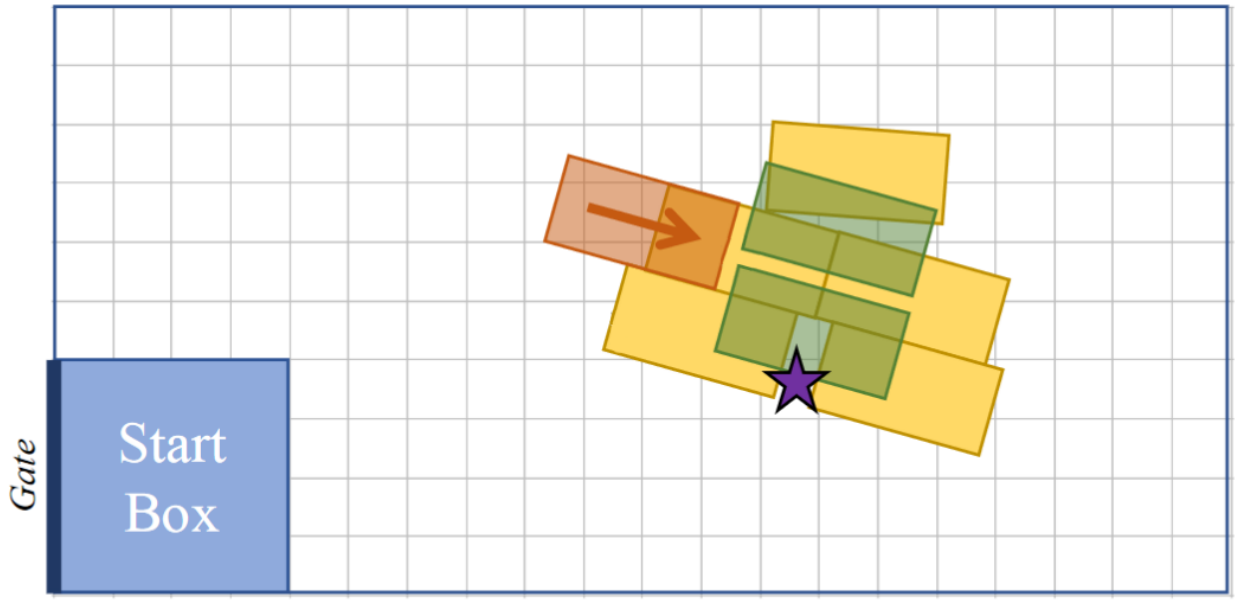

Chasse en broussailles Avancé (Brush Hunt)

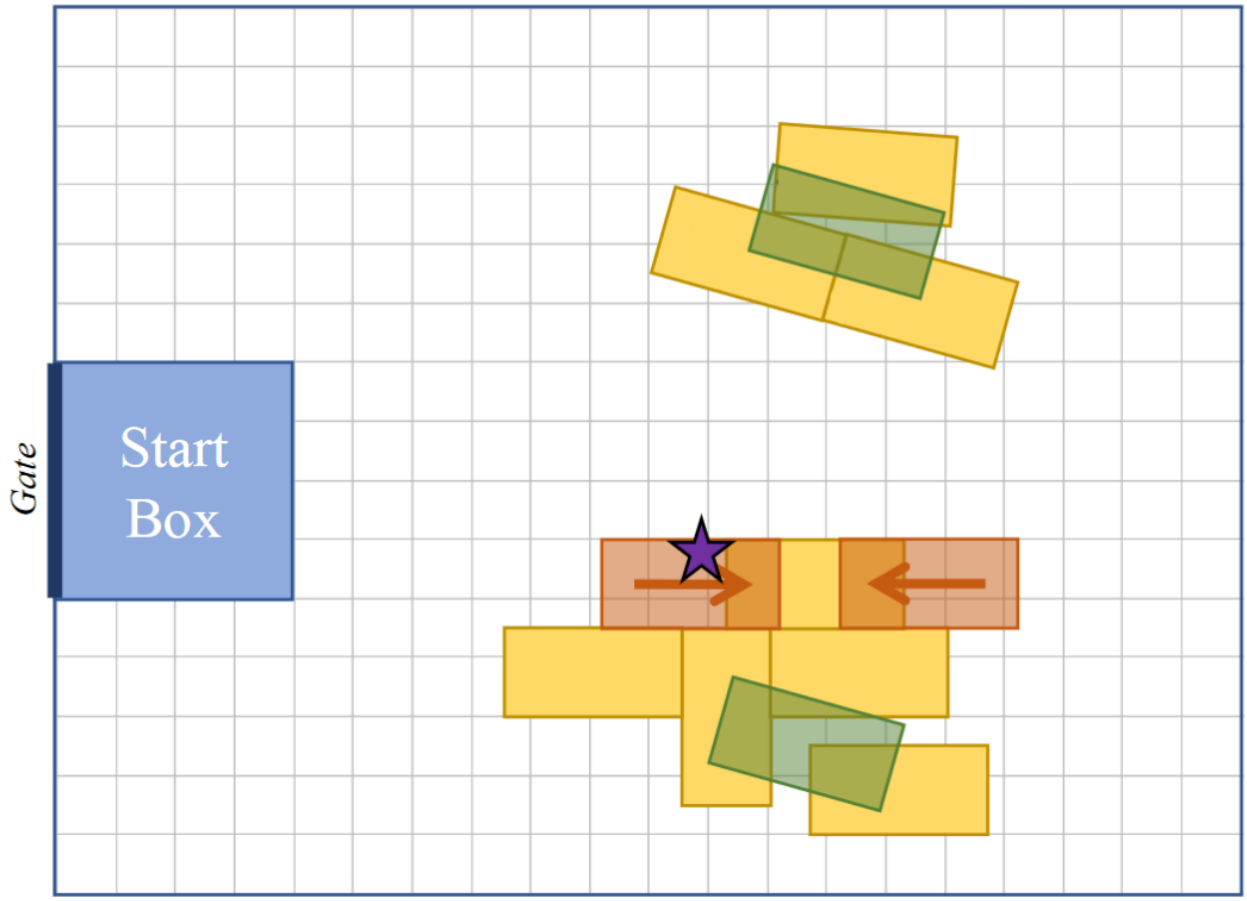

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Chasse en broussailles Expert (Brush Hunt)

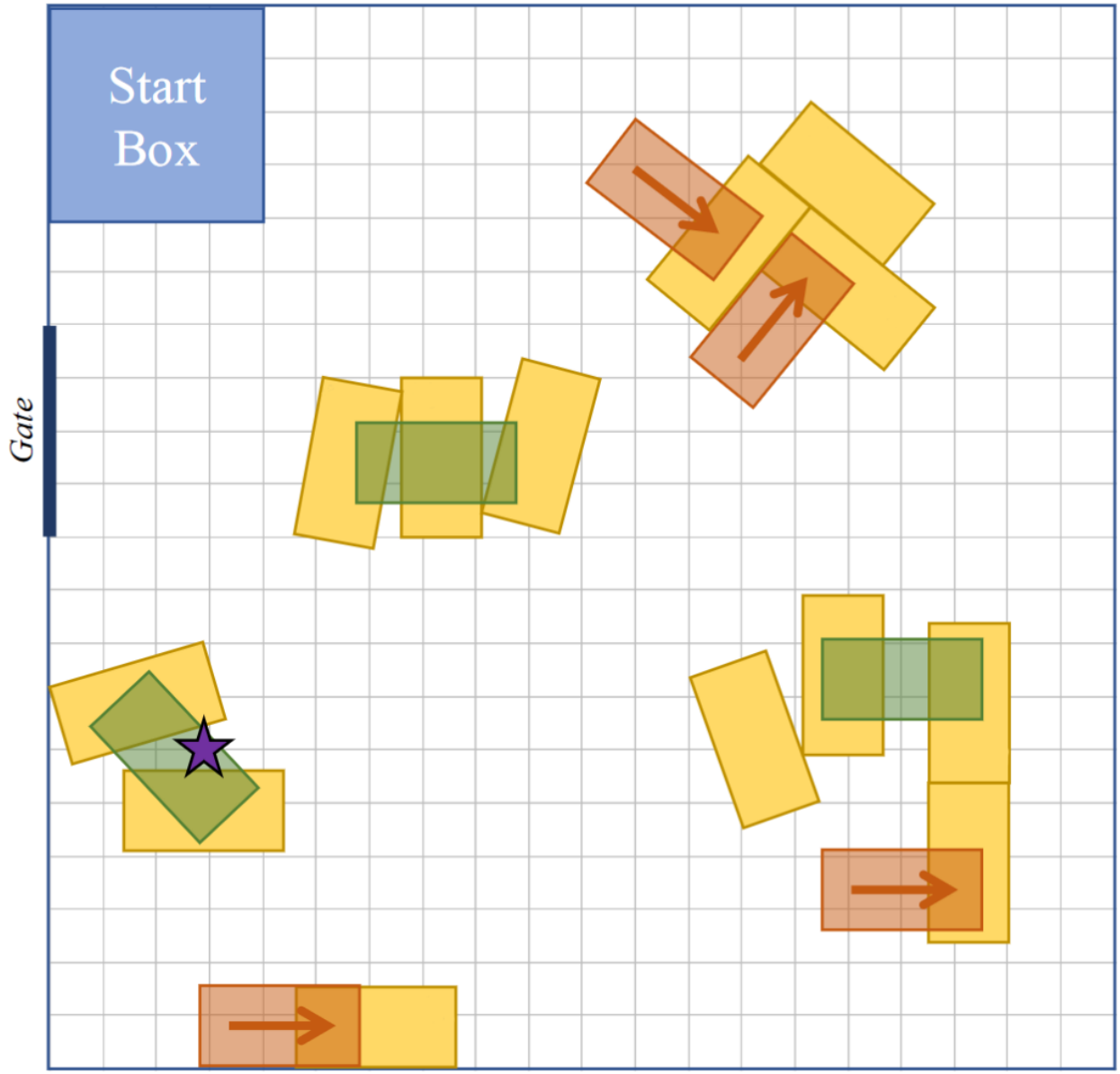

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Chasse en broussailles Champion (Brush Hunt)

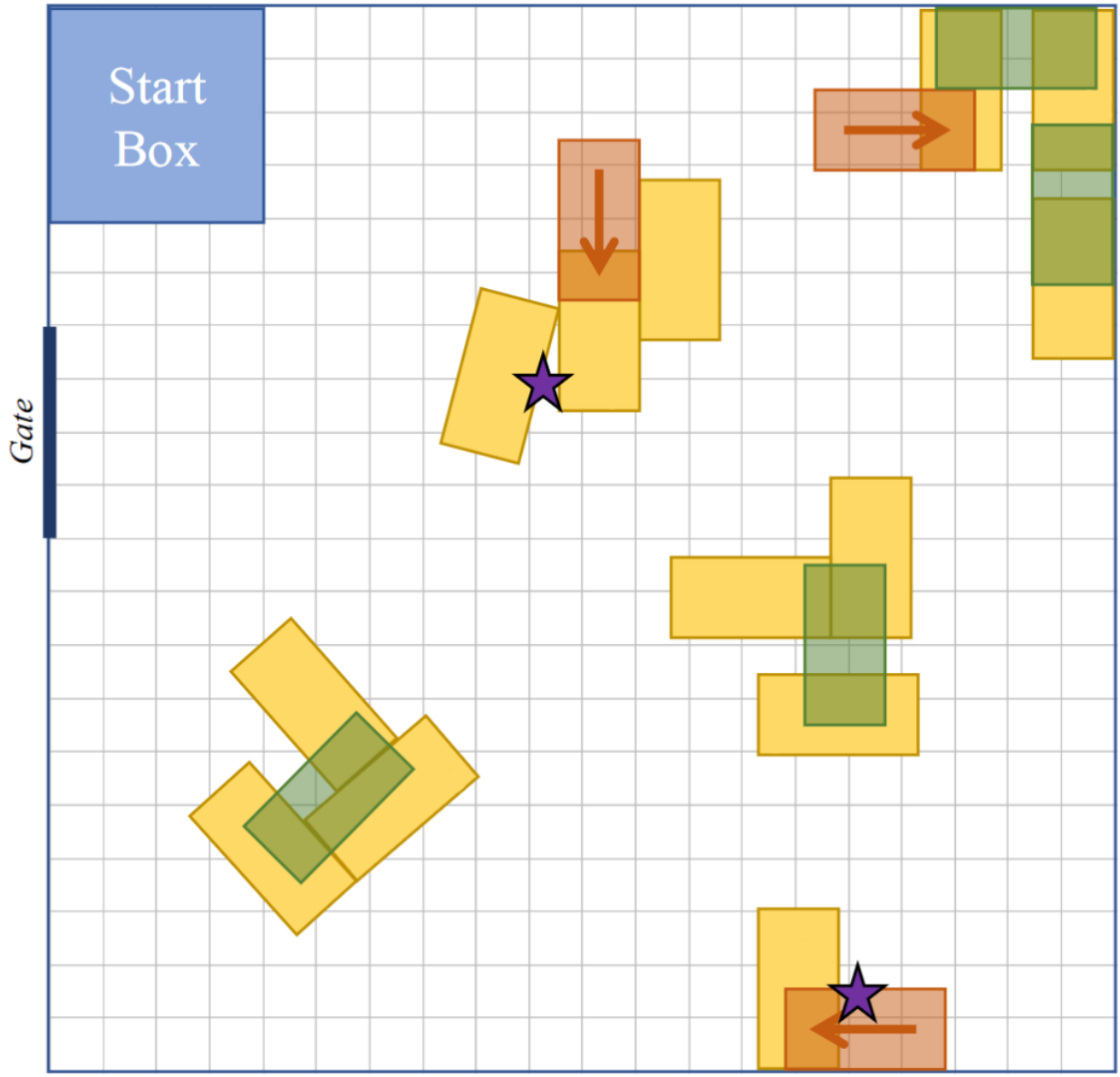

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Chasse en broussailles Excellent (Brush Hunt)

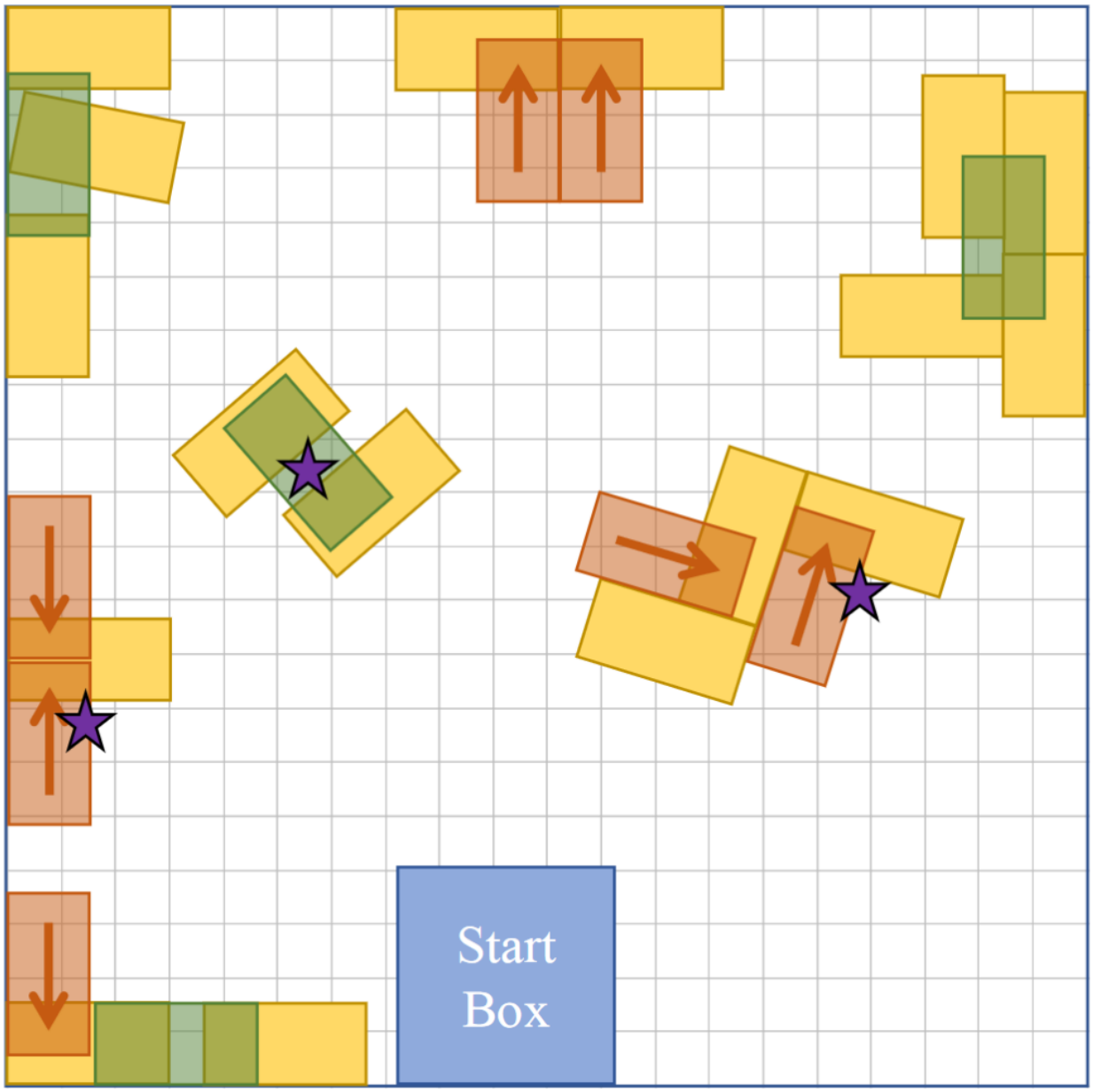

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Relais en équipe (Team Relay)

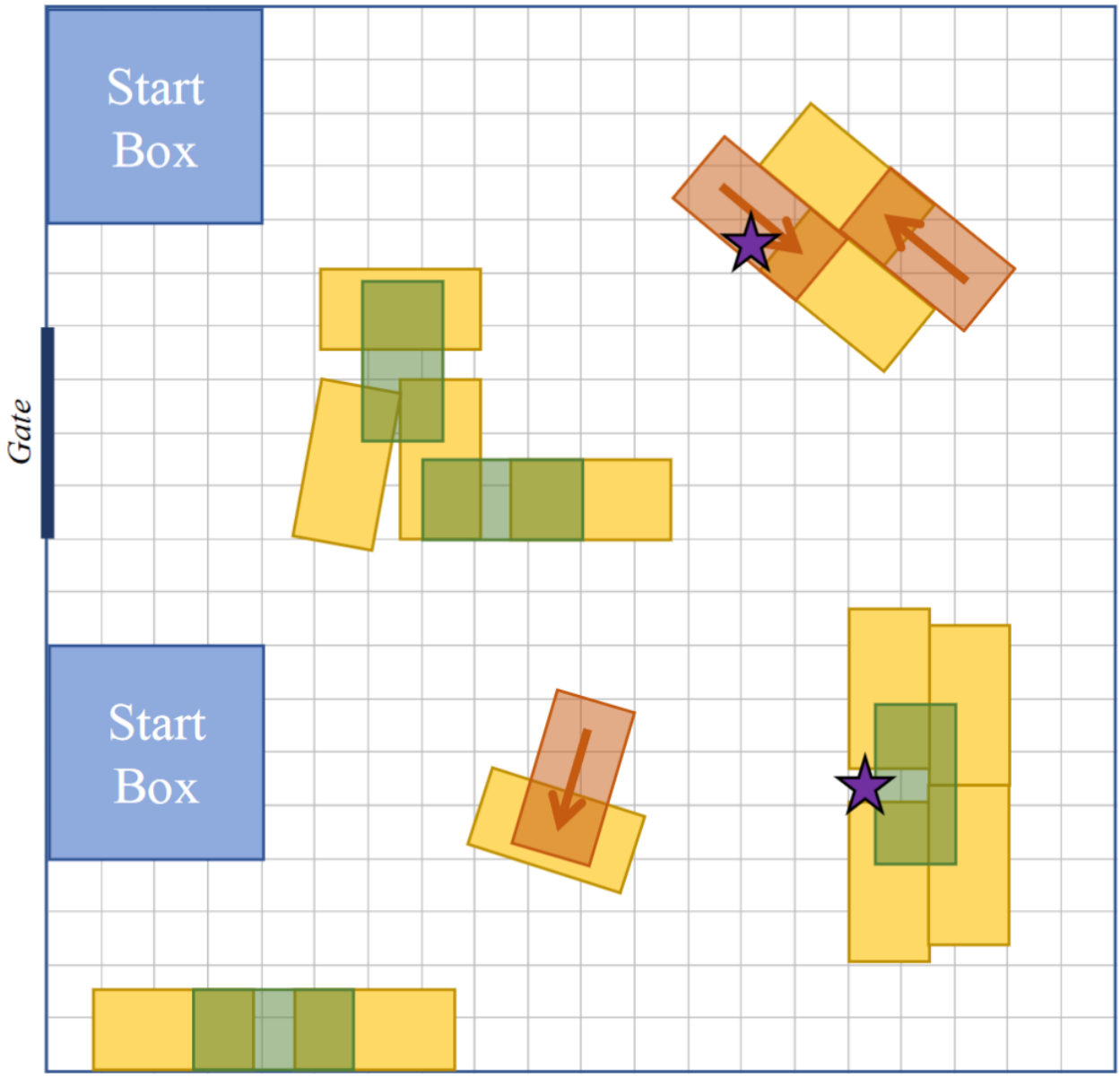

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Pistage à l'odeur (Trailing and Locating)

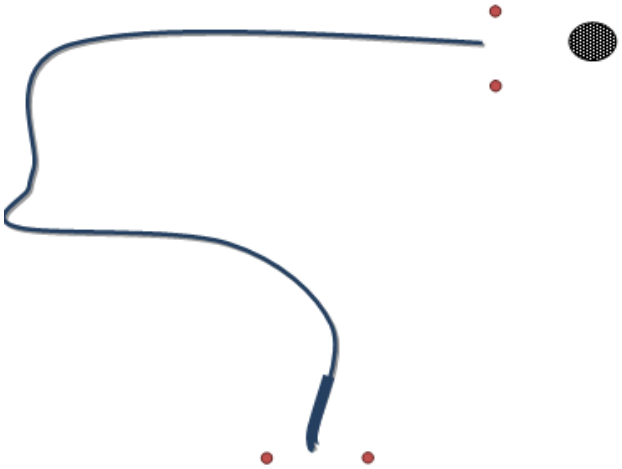

EXEMPLE DE TRACÉ
PISTAGE À L'ODEUR NOVICE

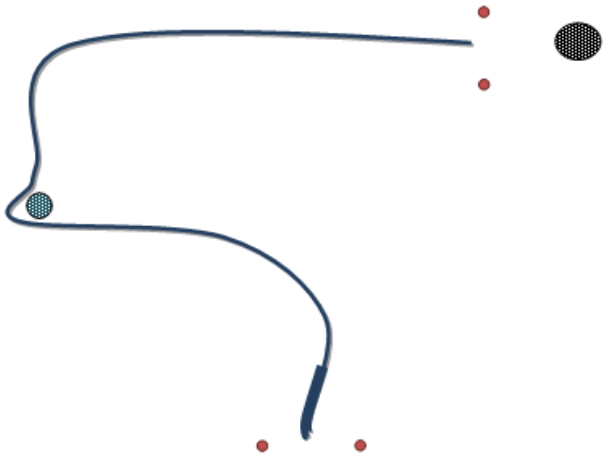

EXEMPLE DE TRACÉ
PISTAGE À L'ODEUR AVANCÉ

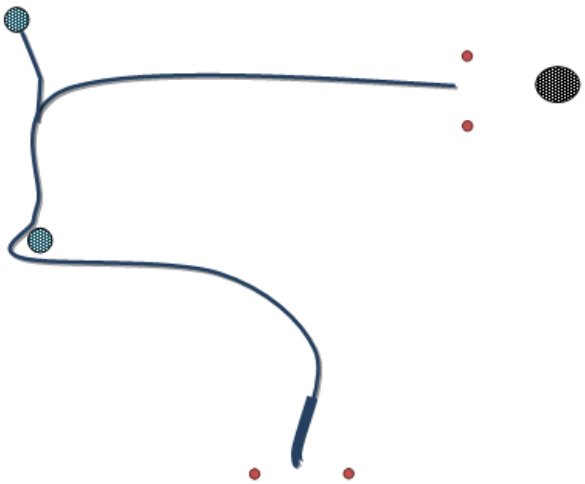

EXEMPLE DE TRACÉ
PISTAGE À L'ODEUR EXPERT

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

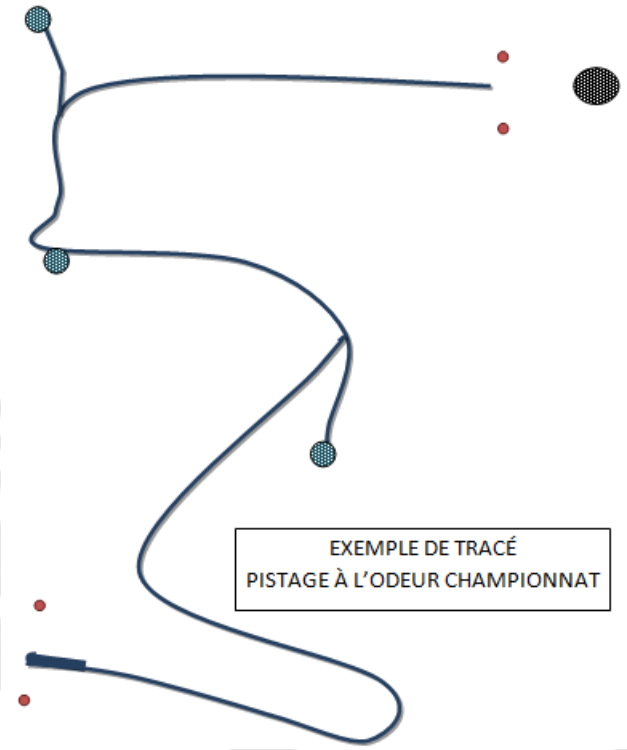

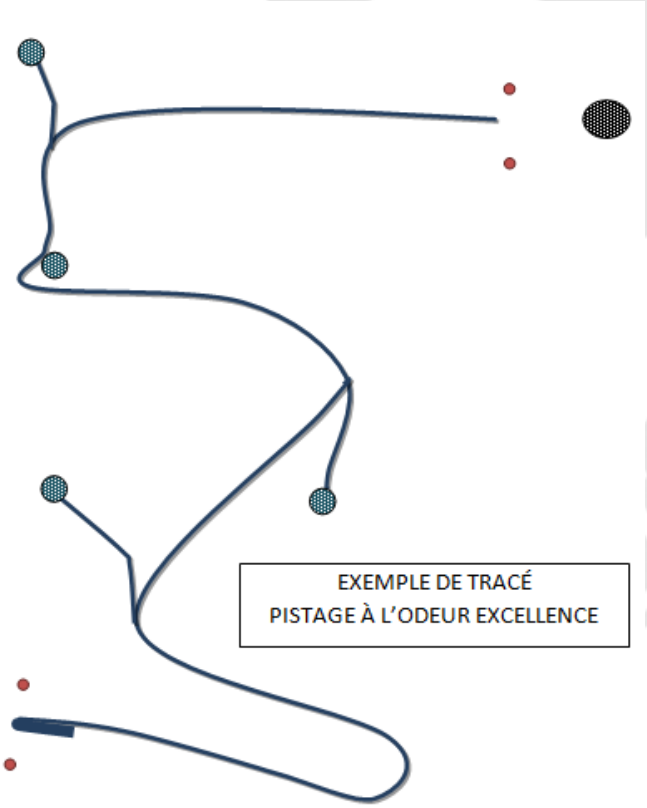

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

Terriers artificiels (Go To Ground)

EXEMPLE DE DISPOSITION POUR
TERRIERS ARTIFICIELS NIVEAU NOVICE

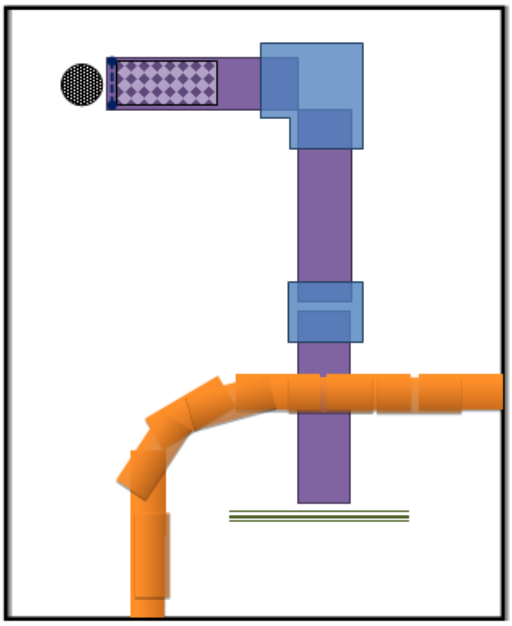

EXEMPLE D'UNE BONNE DISPOSITION POUR
TERRIERS ARTIFICIELS NIVEAU AVANCÉ

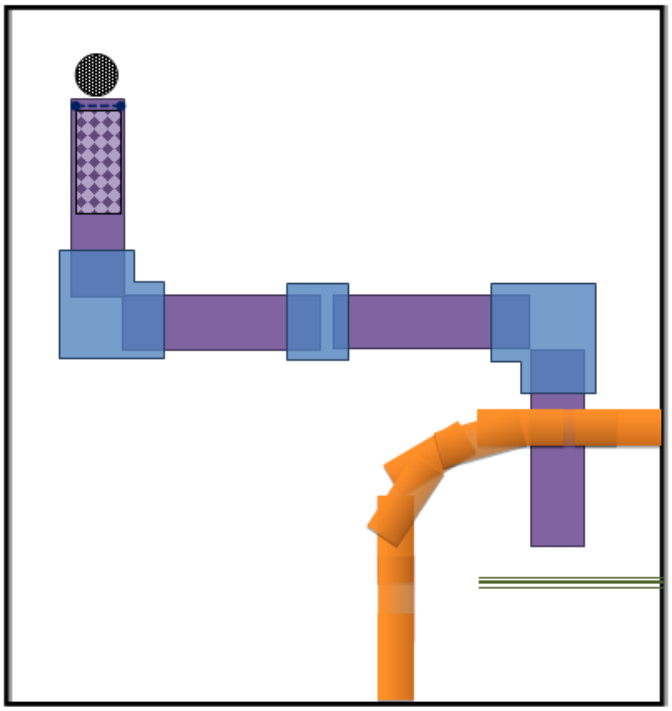

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

EXEMPLE D'UNE BONNE DISPOSITION POUR
TERRIERS ARTIFICIELS NIVEAU EXPERT

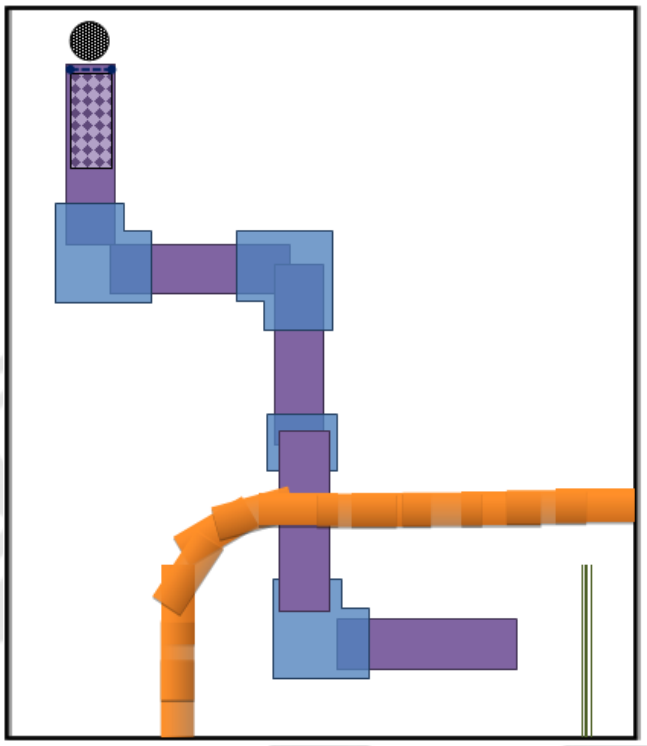

EXEMPLE D'UNE BONNE DISPOSITION POUR
TERRIERS ARTIFICIELS NIVEAU CHAMPIONNAT

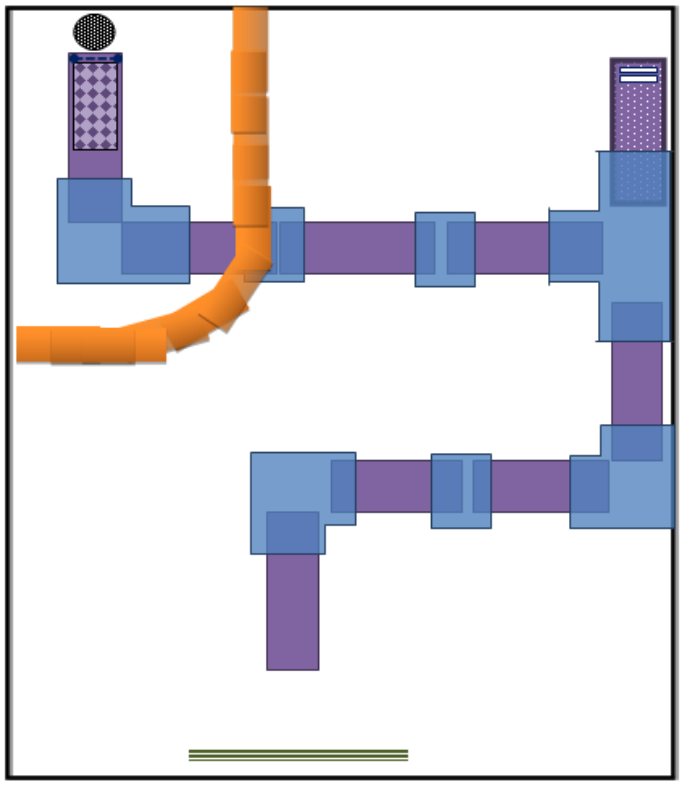

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.

EXEMPLE D'UNE BONNE DISPOSITION POUR
TERRIERS ARTIFICIELS NIVEAU EXCELLENCE

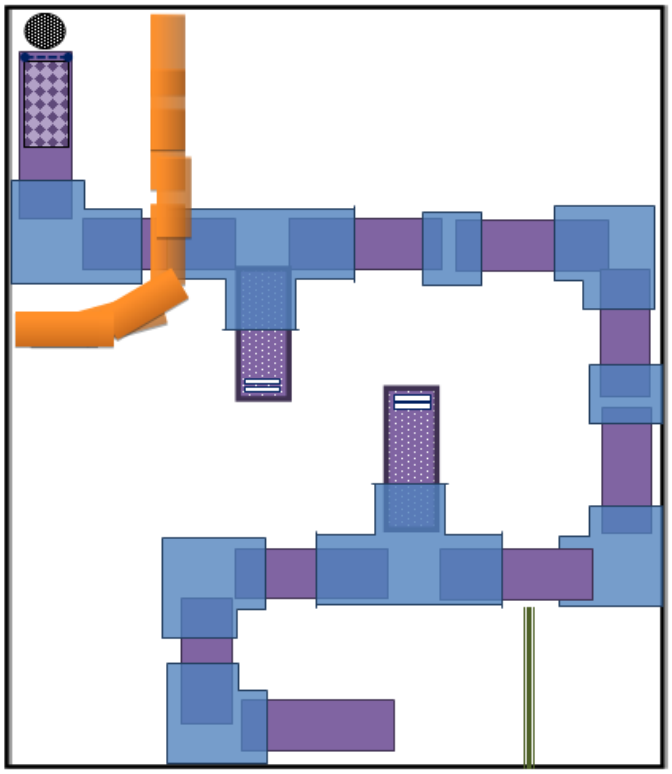

EXEMPLE D'UNE MAUVAISE DISPOSITION POUR
TERRIERS ARTIFICIELS; L'ENTRÉE EST AINSI RAPPROCHÉE DE LA FIN

VALIDE POUR TOUS LES NIVEAUX.

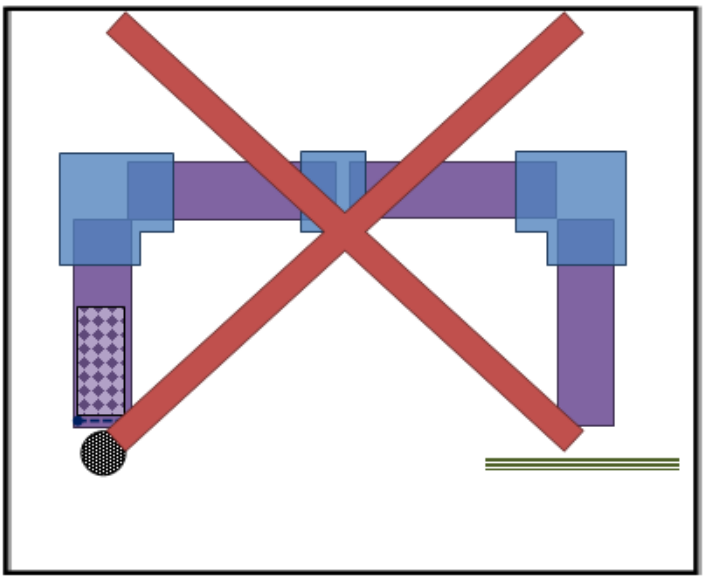

AVIS DE PROPRIÉTÉ: L'information contenue dans ce document appartient à RATS! Canada et ne doit pas être reproduite ou divulguée, en totalité ou en partie, ou être utilisée à d'autres buts que ce soit, sans l'autorisation écrite de RATS! Canada.